



COMMUNE DE
FRESQUIENNES



ECHO DE *F*resquiennes



mairiedefresquiennes.fr
Bulletin municipal n°15 – Février 2025

Sommaire

- 2/4 Mot du Maire
- 5/17 Infos
- 18/19 Travaux
- 20/25 Conseils Municipaux
- 26/28 Comité des fêtes
- 29/36 Association Loisirs
 - Club du Grand Air
 - Centre de loisirs
 - Club des loisirs
 - "La Capoeira c'est la nature"
- 37 APE
- 38/39 Sports
 - R.E.D. 76
- 40 Anciens combattants
- 41 Club des anciens
- 44 Infos générales et Vulnérabilité

L'ECHO DE Fresquiennes est le bulletin d'informations de tous les habitants de la Commune. Si vous souhaitez qu'il soit l'«ECHO» de ce qu'il se passe dans votre hameau, dans votre association, ou si vous voulez agrandir le nombre de ses correspondants, n'oubliez pas de transmettre vos informations à l'ECHO DE FRESQUIENNES - Mairie.

Pour les associations : merci de communiquer les documents pour publication dans le prochain écho **avant le 1^{er} août 2025.**

Etat civil

Naissance :

POULENARD Gabin 28/11/2024

Décès :

LIOT Daniel 12/12/2024

HAUTOT Jacky 02/01/2025

**Merci à Mme Mathilde CORNU
pour la photo de couverture.**

Directeur de la publication : Nicolas Octau
Comité de rédaction : Nicolas Octau, Denis Legrand,
Bernadette Vivès, Etienne Leclerc et Eléonore Dumont.
Mise en page et impression : Imprimerie Delâtre

Le mot du maire



Chères Concitoyennes,
chers Concitoyens,

C'est aujourd'hui la dixième fois que je vous écris pour vous présenter les vœux de la commune et vous informer de nos projets passés et à venir. Alors forcément à l'heure d'écrire ce nouveau mot du Maire, j'ai parfois un peu peur de vous lasser en vous assenant une litanie de réalisations, de chiffres et de subventions obtenues. Il est cependant essentiel de vous présenter ce que nous réalisons pour vous.

J'ai pris pour habitude lors de cet exercice annuel de mettre en avant une idée force qui résume l'action que nous souhaitons mener pour notre collectivité. Les années précédentes j'avais évoqué le courage, l'enthousiasme ou l'optimisme.

J'ai peiné un peu pour trouver cette notion à mettre en avant dans ces lignes que vous lisez. Puis soudain un événement survenu sur la commune m'a ramené à l'évidence. Comme un principe de réalité qui vous remet immédiatement les pieds sur terre. Notre commune, vous le savez, est parfois sujette à des phénomènes d'inondations par ruissellement, quand les terres sont saturées d'eau, il ne faut presque rien pour que certains de nos concitoyens se retrouvent dans des situations critiques aussi bien matériellement que psychologiquement.

Et c'est à ce moment, dans cette situation, sous la pluie avec les pompiers, les services techniques de la commune, les habitants impactés et les techniciens du syndicat de bassin versant SMBVAS que m'est venue la notion à mettre en valeur ici : L'engagement !

Ce soir d'inondation tous les présents étaient liés par ce même pacte d'engagement au service des habitants, que ce soit par vocation ou par élection. En s'engageant dans l'action publique nous avons fait le vœu d'être au service de la collectivité. Cet engagement nous oblige et doit nous guider dans la façon d'exercer nos missions auprès de la population.

Mais il faut aussi rester humble face à cet engagement et ne pas promettre l'impossible, accepter aussi parfois l'échec ou l'impasse.

L'engagement c'est être là quoi qu'il arrive et ensuite mettre en œuvre ce qui doit être fait sur le moment ou dans l'avenir.

En l'espèce, ces problématiques de ruissellement font l'objet d'un suivi constant par votre équipe municipale et par les agents de la commune. Mais plus globalement nous savons pouvoir compter sur l'engagement du syndicat de bassin versant avec lequel nous avons déjà tant travaillé. A l'avenir il nous appartient de sensibiliser chacun de vous sur ces sujets, nous veillerons particulièrement cette année à travailler avec les agriculteurs de notre territoire pour développer les bonnes pratiques en matière d'hydraulique douce.

Et puisqu'il est question d'engagement, je vais maintenant revenir sur les projets qui vous avaient été annoncés l'année dernière et qui ont été réalisés en 2024.

Tous les travaux programmés sur l'école en 2024 ont été réceptionnés et nous ont permis d'offrir à nos enfants un cadre propice à leur bien-être.

La garderie périscolaire ALSH (investissement de l'ordre de 898 431,74 euros hors taxe financée à hauteur de 633 318 euros par la CAF de Seine maritime et 179 686 euros par l'Etat), le nouveau préau (coût total de 195 143 avec une participation de l'état de 35 600 euros et du département pour 58 542 euros).

Pour la réfection renaturation de la cour de l'école il aura fallu un investissement de 99 322 euros avec une participation de l'état et du département chacun à hauteur de 30% du montant total de l'opération.

Les menuiseries des trois classes primaires et de la cantine ont été remplacées par des menuiseries en aluminium modernes et isolantes.

Enfin la commune a pris en charge la réalisation de la sente piétonne reliant la rue du centre et le lotissement du clos de la plaine pour la somme de 60 607 euros TTC.

Concernant les autres bâtiments communaux, la porte de la mairie a été remplacée par une porte en acier adaptée aux normes d'accessibilité handicapés, ainsi que d'une nouvelle boîte aux lettres. Le club house du club de foot a quant à lui connu une rénovation de son système électrique (éclairage et chauffage) ainsi que la création d'un bureau fermé réalisé par nos agents.

Avec l'appui du SDE76 nous avons poursuivi l'installation de lampes led sur l'éclairage public du chemin des Cambres, du Manoir Bosquet ainsi que du chemin du Plix.

Concernant les chemins de randonnées, nous avons eu le plaisir cet été d'ouvrir le chemin menant du Mont Roty vers Sierville. Ce chemin permettra de rejoindre d'autres itinéraires et notamment de rejoindre le Bois de Binemare en passant par le Bosc Renier à Sierville. Je remercie ici chaleureusement la commune de Sierville et notamment son



maire Yves Loisel de nous avoir rejoint dans cette initiative.

Au Manoir Bosquet nous avons remplacé l'abri bus qui avait été détruit par un accident.

Dans un tout autre domaine, nous avons, comme convenu, accompagné le syndicat d'eau de Sierville pour le raccordement du Hameau de la Cour Souveraine au réseau d'assainissement collectif communal. Un bel investissement de plus de 500 000 euros financés entièrement par le syndicat au profit de la commune et des usagers.

Toujours à la Cour Souveraine, nous avons tenu notre engagement de sécurisation des riverains en créant avec le concours des services départementaux deux écluses aux entrées et sorties du hameau. Nous avons enfin passé tout ce secteur en agglomération pour permettre d'abaisser la vitesse à 50 km/h. Nous savons par expérience que de telles installations ne feront jamais l'unanimité, mais le résultat est là car les vitesses constatées depuis l'opération sont nettement en deçà de ce qu'elles étaient auparavant.

Avec le concours du SDE76, nous avons poursuivi le remplacement de l'éclairage ancien par des leds modernes et beaucoup moins énergivores Chemin du Manoir Bosquet, Chemin des Cambres, Sente du Bourg et Chemin du Plix.

Voilà brièvement résumé l'année 2024 qui fut du point de vue des travaux une année assez bien remplie. 2025 s'annonce de ce point de vue plutôt comme une année de consolidation et de préparation de l'avenir.

L'année dernière nous vous annonçons un projet de rénovation de la salle des fêtes afin d'améliorer les performances



Le mot du maire (suite)

thermiques du bâtiment tout en harmonisant les façades avec ce qui a déjà été fait pour le foyer communal. Ce projet a mûri, une enveloppe budgétaire a été fixée de l'ordre de 760 000 euros HT. Pour cela nous pouvons d'ores et déjà compter sur le soutien de l'état avec la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour 147 700 euros et avec le fonds vert pour 199136 euros. Reste à obtenir la participation du département pour boucler le financement et permettre la réalisation de ces travaux au premier semestre 2026.

Parallèlement nous lancerons cette année les études et les demandes de subventions pour l'extension d'une salle de classe de l'école. En effet notre 3ème classe primaire ayant une surface trop petite (34m²) nous avons été contraints à la rentrée de la transférer dans la salle d'évolution. Cette extension permettrait à notre école de bénéficier d'une salle de classe conforme aux normes actuelles et de retrouver une salle d'évolution nécessaire pour les maternelles.

Bien sûr de tels projets ne sont possibles que si nous obtenons le soutien déterminant de nos partenaires habituels que sont l'Etat et le département. Si leur soutien venait à nous manquer, il est évident que nous devrions faire des choix. Parce que le principal engagement que nous avons pris devant vous c'est de maintenir des finances saines afin de garder des marges de manœuvre.

L'engagement c'est aussi aller chercher de nouvelles ressources pour faire aboutir des projets que l'on n'aurait pas pu mener autrement. Ainsi entre les mois de février et de mai prochains des travaux seront entrepris sur notre boulangerie communale. Réfection des façades et de la vitrine, création d'une extension à usage de sani-

taires au rez-de-chaussée pour nos commerçants. Au bas mot 118 000 euros d'investissement pris en charge à hauteur de 80% par des fonds européens.

Concernant le projet de la LNPN dans ce mot. Ce vieux serpent de mer qui prend six mois de retard chaque année. La seule avancée notable en la matière est la délibération commune prise par les 5 villages du plateau de Caux impactés par le projet.

A l'unisson les conseils municipaux de La Vaupalière, Saint-Jean-du-Cardonnay, Roumare, Pissy-Pôville et Fresquiennes se sont prononcés pour l'étude du prolongement du tunnel jusqu'à Barentin.

Cette solution portée par l'association LNPN oui mais pas à n'importe quel prix est la seule plébiscitée par les habitants lors des rencontres avec la SNCF. Si la SNCF nous avait écoutés, ils n'auraient pas perdu tout ce temps et tout cet argent en études sur des tracés rejetés catégoriquement par la population.

Je me réjouis et je félicite mes collègues maires d'avoir su trouver ensemble une réponse commune pour faire front commun face à la SNCF qui aurait sans doute profité de la situation si nous avions été désunis.

Enfin je voudrais terminer mon propos en affirmant que l'engagement de notre équipe communale, n'est pas que cette accumulation de projets, de chiffres ou de subventions. Notre engagement c'est avant tout d'être à votre écoute et de faire vivre et prospérer notre village et c'est ainsi qu'au nom du personnel communal et du Conseil Municipal nous vous souhaitons à toutes et à tous une belle et heureuse année 2025.

Votre maire
Nicolas Octau



*Monsieur Nicolas Octau,
Maire de Fresquiennes,
et les Membres du Conseil Municipal,
ont l'honneur et le plaisir
de vous convier
à la Cérémonie d'inauguration de
la nouvelle Garderie Périscolaire ALSH
de Fresquiennes
le Samedi 26 Avril 2025 à 11h.*

LISTE ELECTORALE : inscription, changement d'adresse



Si vous arrivez dans la commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales en déposant en Mairie ou via le site du Service Public (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>) votre **formulaire d'inscription** accompagné de la copie de votre **pièce d'identité en cours de validité** et d'un **justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom** (au choix : attestation ou facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ou titre de pension).

Si vous êtes resté dans la commune mais que vous avez **changé d'adresse** depuis le dernier scrutin, il faut apporter un justificatif de domicile récent à votre nom également.

➔ En cas de doute ou d'interrogation, n'hésitez pas à contacter la Mairie, notamment pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.

➔ Sachez que si vous avez perdu votre carte électorale, vous pouvez venir voter muni uniquement de votre pièce d'identité en cours de validité du moment que vous êtes inscrit sur les listes.

A noter : il est possible de s'inscrire toute l'année, toutefois, pour pouvoir voter lors de prochaines élections, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin (formulaires papier).

PERMANENCE PARLEMENTAIRE de Monsieur Gérard LESEUL,

Député de la 5^e circonscription de la Seine-Maritime :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Vous pouvez prendre contact avec le Député :

- Par téléphone au 02.35.34.57.68 / 06.73.20.85.42
- Par courriel sur : contact@gerard-leseul.fr
- Par courrier postal au :
6 avenue Victor Hugo – 76360 BARENTIN

Aide pour les séjours pédagogiques

Les enfants ayant participé à un séjour pédagogique avec leur établissement bénéficient d'une aide du CCAS de Fresquiennes de 30€.

Merci d'apporter en mairie une attestation de participation de séjour ainsi qu'un RIB afin que nous procédions au remboursement.



Infos Recensement Citoyen

Les jeunes gens, jeunes filles ayant 16 ans au cours de l'année sont priés de

venir s'inscrire en mairie sur la liste du recensement militaire **dans les six mois après leur date d'anniversaire**, munis du livret de famille de leurs parents et de leur Carte Nationale d'Identité. Cette démarche obligatoire permet l'inscription automatique sur la liste électorale et l'obtention d'une attestation qui devra être présentée aux différents examens scolaires ainsi qu'à l'inscription au permis de conduire.

Transport jeunes



Les jeunes titulaires d'un titre de transport scolaire (Collège ou Lycée) peuvent voyager gratuitement jusqu'à Rouen s'ils prennent le car à Pavilly ou à Barentin.

Transport scolaire

N'oubliez pas d'apporter en Mairie une photocopie du **justificatif de paiement**, à retirer auprès des services de la Région, ainsi qu'un **RIB** afin que nous procédions à une prise en charge à hauteur de 40€.

Les dossiers de prise en charge devront être déposés en Mairie **complets entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre** pour pouvoir être traités.

Transport scolaire : inscription, horaires, consulter le site de la Région Normandie :
nomad.normandie.fr
ou appeler le **02 22 55 00 10**

Pour mémoire...

Nous vous rappelons l'article 7 de l'arrêté préfectoral concernant les activités domestiques des particuliers :

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc. susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués, sauf intervention urgente, à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Salles communales

La commune propose aux administrés la location de salles pour organiser des réceptions (mariages, baptêmes, vins d'honneur, soirées...). Suivant la grandeur et les équipements de ces salles, leurs utilisations et leurs tarifs diffèrent.

Les deux salles communales de

Fresquiennes possèdent une cuisine équipée, un réfrigérateur, des tables, des chaises et un lave-vaisselle.

La location de vaisselle est possible, le tarif est fixé à hauteur d'un euro par personne.

Un état des lieux d'entrée et de

sortie seront réalisés. Une facture pourra être émise, a posteriori, en cas de dégradation constatée lors de l'état des lieux, la même conséquence est prévue en cas de dépassement de l'heure prévue de remise des clés (à savoir, la facturation d'une journée supplémentaire).



Location du foyer communal

Location	COMMUNE	HORS COMMUNE
Le week-end	320 €	515 €
En semaine, tarif pour 24h (lundi, mardi, mercredi et jeudi)	150 €	240 €

Location de la salle polyvalente

Location	COMMUNE	HORS COMMUNE
Le week-end	480 €	675 €
En semaine, tarif pour 24h (lundi, mardi, mercredi et jeudi)	225 €	320 €



Désormais, deux chèques de caution seront demandés

(300 euros pour les couverts et 1000 euros pour le mobilier et les locaux).

Messes à l'Eglise de Fresquiennes Notre-Dame-de-l'Assomption

Des messes ont régulièrement lieu, vous pouvez en connaître les dates grâce aux journaux locaux : Paris-Normandie et Le Courrier Cauchois. La prochaine messe sera célébrée le 1^{er} mars prochain (généralement un samedi par mois à 18h).



Les célébrations de messes sont aussi des occasions d'admirer le travail de rénovation de l'orgue effectué par le facteur d'orgue Monsieur Dominique GERVAIS.

Carte d'Identité & Passeport



Pour vos documents d'identité, vous devez vous rapprocher de la Mairie de votre choix équipée d'un dispositif de recueil pour les données biométriques : Barentin, Rouen, Yvetot, Tôtes, Clères...

(liste complète <https://www.seine-mari-time.gouv.fr/Demarches/Carte-nationale-d-identite#!/particuliers/page/N358>)

DECHETTERIE horaires

- ETE du 15/06 au 15/09 :

le lundi de 9h30 à 11h45 et de 14h à 18h15
et du mardi au samedi de 8h30 à 11h45
et de 14h à 18h15
Fermée le dimanche

- HIVER du 16/09 au 14/06 :

le lundi de 9h30 à 11h45 et de 14h à 17h15
et du mardi au samedi de 8h30 à 11h45
et de 14h à 17h15
Fermée le dimanche

Ramassage des encombrants

- Mardi 3 juin 2025
- Mardi 7 octobre 2025

Rappel : Il est impératif de **s'inscrire en mairie** au plus tard la veille du passage en précisant la liste des objets à enlever.

Nous vous rappelons que le ramassage des encombrants est un service rendu par la Commune, néanmoins, il est réalisé **pour un ou deux objets**. Merci de tenir compte, lors des prochains ramassages, du travail fourni par nos deux agents techniques.

Les objets trop lourds et encombrants ne seront pas ramassés car les agents ne sont pas équipés.



DOTATION DE COMPOSTEURS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

Les habitants n'ayant pas encore demandé leur composteur peuvent demander le leur tout au long de 2025 soit :

- sur le site internet intercauxvexin.fr via le formulaire de demande <https://www.intercauxvexin.fr/fr/news/Des-composteurs-pour-le-tri-de-vos-biodechets>
- soit en appelant le pôle de Buchy au 02 35 34 73 74

Volumes disponibles : 630L ou 420Litres.



VOS JOURS DE COLLECTES du 1er JANVIER au 30 JUIN* 2025

Ces dates de collecte sont maintenues jusqu'au 30/06/2025, un autre calendrier vous sera adressé pour le second semestre 2025.



VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères sont collectées **le lundi** en porte à porte. Les déchets ménagers devront être sortis au plus tôt la veille au soir du jour de collecte et les containers rentrés au plus tard le soir de la collecte



VOS DÉCHETS RECYCLABLES

Collectés en porte à porte les déchets recyclables sont à présenter la veille de la collecte dans les **bacs jaunes** ou les **sacs jaunes transparents**

Le lundi pour les communes d'Anceaumeville, Eslettes, Fresquiennes, La Houssaye-Béranger, Le Bocasse, Roumare, Sierville
Le mardi pour les communes de La Rue-St-Pierre, St-André-sur-Cailly
Le vendredi pour les communes d'Auzouville-sur-Ry, Cailly, Morgny-la-Pommeraye, St-Germain-sous-Cailly, Servaville-Salmonville



EN CAS DE JOUR FÉRIÉ

Toutes les collectes de la semaine sont **décalées de 24h**



LE VERRE RESTE EN APPORT VOLONTAIRE

Déposez vos bouteilles et bocaux en verre dans les colonnes dédiées à recevoir le verre



VOS ENCOMBRANTS ET AUTRES DÉCHETS

Déchetterie de Montville : Anceaumeville, Eslettes, Fresquiennes, La Houssaye-Béranger, Le Bocasse, Sierville

Déchetterie de Buchy : Cailly, La Rue-Saint-Pierre, Morgny-la-Pommeraye, St-André-sur-Cailly, St-Germain-sous-Cailly

Déchetteries de Darnétal et Boos : Auzouville-sur-Ry, Servaville-Salmonville

Déchetterie de la Valette à Maromme : Roumare

Déchets verts et ménagers



IMPORTANT

Grand merci de sortir vos sacs de déchets verts ou de déchets ménagers la veille de la collecte afin que le village de Fresquiennes reste un village où il fait bon vivre.

En cas d'infraction constatée, une amende de 60 € peut être appliquée.

Déchets verts 2025

5 sacs par an et par foyer pour les déchets verts seront disponibles en Mairie sur demande aux horaires d'ouverture.



GUIDE du tri

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

Bien vidés, ni lavés, ni imbriqués, en vrac dans le bac jaune

EMBALLAGES EN PLASTIQUE
Bouteilles, bidons, flacons, sachets, pots...

EMBALLAGES EN MÉTAL
Bidons, aérosols, canettes, conserves, couvercles, capsules de café...

CARTONS
Boîtes, carton de regroupement et briques alimentaires. Les cartons trop grands pour entrer dans le bac sont à déposer en déchetterie.

TOUS LES PAPIERS

EMBALLAGES EN VERRE
Pots, bocaux et bouteilles

Dans le conteneur à verre

Dans le conteneur à verre

A déposer en déchetterie

PILES ET BATTERIES
DÉCHETS DANGEREUX
TOUS LES APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS
MOBILIER
PNEUS
NOUS CONTACTER

HUILE
GROS CARTONS

Pensez à vous équiper d'un composteur

DÉCHETS ORGANIQUES
De la cuisine et du jardin : épluchures, feuilles, herbe...

Dans le conteneur

PAS DE DÉCHETS AMIANTÉS en déchetterie : nous contacter

VÊTEMENTS

REFUS DE COLLECTE
ERREUR DE TRI
02 35 34 73 74

En cas de mauvais tri un autocollant « Refus de collecte » peut être apposé sur votre bac jaune qui ne sera pas collecté.

WWW.INTERCAUXVEXIN.FR

Inter Caux Vexin
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CITEO

SMÉDAR

Tout dépôt sauvage sur la voie publique, y compris au pied des bornes de collecte est interdit sous peine d'amende

Pensez à tailler vos haies et arbres



Dans un souci de bon voisinage et pour la sécurité sur la voie publique, il est impératif de procéder à une taille régulière de vos haies et arbres pour éviter tout débordement chez vos voisins limitrophes ou sur la voie publique (articles 673 à 676 du Code Civil).

Rappel désherbage



Conformément à la réglementation en vigueur, chaque habitant doit désherber au pied de ses murs, au droit de ses façades, de ses haies et clôtures, en limite de propriété (voisins et espace public), éviter tout débordement chez vos voisins limitrophes ou sur la voie publique (articles 673 à 676 du Code Civil).

Les Greniers de Fresquiennes



La Foire à Tout organisée par Les Greniers de Fresquiennes aura bien lieu cette année !!!!

Le Dimanche 15 Juin 2025 sur le stade de 8h à 18h !

Pour les exposants, les 10, 11 et 12 juin de 16h à 19h, dans le hall de la salle polyvalente, se tiendront les permanences pour l'inscription.

Le prix du mètre linéaire est de 3.50€ minimum 4 mètres.

Munissez-vous de la copie recto/verso de votre carte d'identité et de la liste des objets à vendre.

Si vous souhaitez davantage de renseignements, Contactez Monsieur Maréchal Claude à partir de 18h au 06 75 38 89 64 ou 02 35 34 11 47

En cas d'inondation...

Tous dans la même barque !






3

Je me soucie des personnes proches, de mes voisins et des personnes vulnérables

CITYALL

DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE VOTRE VILLE



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville

Disponible sur  App Store  Google Play

ENQUÊTE EMPLOI, CHÔMAGE ET INACTIVITÉ

Votre commune Fresquiennes (76287) est concernée en 2025.

Pourquoi l'Insee réalise cette enquête ?

L'Insee effectue depuis de nombreuses années une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Elle permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). En d'autres termes, elle détermine le taux de chômage en France. Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

Qui est concerné dans ma commune ?

Un certain nombre de personnes qui habitent dans des logements, tirés au hasard dans votre commune.

Les ménages concernés reçoivent une lettre les informant du nom de l'enquêteur de l'Insee chargé de les interroger. Et les préfectures et les gendarmeries sont également avisées.

Les ménages sont-ils obligés de répondre ?

Oui, l'enquête a été reconnue d'intérêt général et sa participation est obligatoire. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation, et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Comment se déroule l'enquête ?

Sauf exceptions, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur Internet. Leur participation, quelle que soit leur situation, à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Qui sont les enquêteurs ?

Ce sont des agents de l'Insee, munis d'une carte officielle les accréditant. Ils sont soumis au secret

INSCRIPTION ÉCOLE

Rentrée scolaire 2025-2026

Afin de préparer la rentrée scolaire 2025/2026, les parents des enfants nés en 2022, ou pour toute nouvelle inscription, sont invités à se présenter en mairie ou à adresser un mail à mairiedefresquiennes@orange.fr entre le **lundi 6 janvier** et le **vendredi 14 février 2025**.

Merci de transmettre :

- la copie de votre livret de famille (page des parents et de l'enfant à inscrire),
- un justificatif de domicile récent,
- un RIB et le mandat de prélèvement complété (si besoin),
- Prendre connaissance du règlement intérieur de la cantine,
- Remplir le formulaire en ligne.

Vous pouvez retrouver tous les documents et le lien du formulaire sur le site internet de la mairie (ECOLE/JEUNESSE, Vie scolaire, école).

Un rendez-vous avec le Directeur de l'école sera ensuite fixé pour valider l'inscription.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.



France services

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne...

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Retrouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr

- Rue de la Fontaine - 76960 Notre-Dame-de-Bondeville
Téléphone : 02 35 76 40 39
Courriel : pauline.delabarre@ville-nd-bondeville.fr
- Route de Tôtes - 76760 Yerville
Téléphone : 02 32 70 49 50
Courriel : accueil@espacedelahaye.fr
- 4 Rue de la Brême - 76190 Yvetot
Téléphone : 02 35 56 14 14
Courriel : france.services@yvetotnormandie.fr
- Place Alfred de Musset - 76000 Rouen
Téléphone : 02 35 08 86 40
Courriel : maison-du-plateau@france-services.gouv.fr



**ENCART PUBLICITAIRE À INSERER
DANS LE BULLETIN MUNICIPAL « L'ECHO » DE FRESQUIENNES
PARUTION 2025**

A renvoyer AVANT LE 25 AOÛT 2025

Je soussigné :

Adresse et nom de l'entreprise :

N° de téléphone :

Adhésion pour un encart publicitaire couleur dans le Bulletin Municipal « L'ECHO » de Fresquiennes

TARIF RETENU POUR 1 PARUTION

<input type="checkbox"/> 90 X 25	→	24.00 €
<input type="checkbox"/> 90 x 60	→	40.00 €
<input type="checkbox"/> 55 x 200	→	63.00 €
<input type="checkbox"/> ½ page	→	70.00 €

1 parution soit€

2 parutions soit€

Fait à
Le

Signature

Correspondance : Monsieur le Maire
Mairie de Fresquiennes, 41 rue du centre 76570 FRESQUIENNES
Tél : 02.35.32.51.92 E-mail : mairiedefresquiennes@orange.fr

Qu'en est-il de la préparation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal LPUi 51 ?

Les réunions publiques sur le PLUi 51 des 5 et 7 novembre derniers ont rassemblé environ 180 personnes. Le support de présentation ainsi que les comptes rendus des échanges sont disponibles sur le site Internet de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : <https://www.intercauxvexin.fr/fr/plui> . Bien sûr, si vous n'utilisez pas Internet, vous pouvez venir en Mairie pour avoir accès à cette documentation.

Le cahier dans lequel vous pouvez déposer vos observations est toujours disponible en Mairie.

Séance d'information aux premiers gestes de secours d'urgence

En salle du Conseil

Samedi 15 mars 2025 de 10h à 12h

Madame Bernadette VIVES, Adjointe au Maire, vous propose une information suivie d'une pratique aux premiers gestes de secours d'urgence : à l'issue de cette séance vous saurez manipuler un défibrillateur.

N'hésitez pas à vous inscrire en Mairie (ou par mail ou téléphone).

NB : comme vous le savez, vous trouverez un défibrillateur sur le mur de la Mairie (sur le côté) et un second au Stade.

Expression libre

Nous avons reçu en Mairie ce message d'une habitante qui nous a beaucoup émus, c'est pourquoi Monsieur le Maire a souhaité créer cette rubrique pour permettre aux Fresquiennais de s'exprimer sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

"Bonjour,

Je me permets de vous envoyer ce mail concernant un sujet sensible qui nous concerne tous : le respect des limitations de vitesse ainsi que celui du voisinage.

Mon conjoint, ma fille et moi sommes domiciliés chemin de la Caillotière à Fresquiennes.

Nous adorons notre lieu de vie ainsi que ce chemin.

Cependant, certaines personnes viennent noircir le tableau.

Vendredi 15 novembre 2024, un voisin est venu à notre portail pour nous faire part que notre chat avait été retrouvé mort au milieu du chemin devant chez nous.

Ce voisin l'a retrouvé entre 8h30 et 9h, encore chaud, sans vie, au milieu de notre étroit chemin, pour le mettre sur le bord, dans l'herbe, afin que ce dernier ne se fasse pas d'avantage écraser par les autres usagers.

Inutile de vous préciser la peine et

la colère que ce drame a provoqué en nous.

Peinés car nous sommes très attachés à nos animaux.

En colère car nous savons que ce drame s'est produit à cause de la négligence et l'irrespect du voisinage.

Je suis assistante spécialisée vétérinaire, j'accueille toutes les semaines des loulous accidentés sur la voie publique.

Je suis consciente que certains accidents ne peuvent être évités.

Tout dépend du lieu et de la vitesse réglementée.

Or, avec une réglementation à 30km/h (ce qui est le cas chemin de la Caillotière) et un chemin où les voitures ne peuvent se croiser, on ne tue pas un chat.

On a le temps de piler, au pire on cause une fracture, mais l'allure n'est pas suffisamment forte pour lui ôter la vie sur le coup.

À l'heure à laquelle s'est produit l'accident, qui plus est devant

chez nous, cette personne aurait pu chercher à se manifester, ne serait-ce que pour s'informer si nous savions à qui appartenait ce chat (ou l'emmener chez le vétérinaire afin de vérifier son identité) et surtout prendre quelques secondes de son temps pour mettre notre chat au bord et non le laisser au milieu de la route.

Je sais que dans ce chemin les voitures circulent plus à des vitesses avoisinant les 50/ 60km/h plutôt que les 30km/h.

Ce genre d'accident pourrait se produire avec un enfant.

Je ne cherche pas à ce que des ralentisseurs soient mis en place. Mais j'espère que mon message sensibilisera les Fresquiennais/es et rappellera nos responsabilités : cela passe par le respect de chacun.

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ce message.

Cordialement

Une Habitante de la Commune"

MEDAILLES DU TRAVAIL 2024

- CUVIER Fabienne médaille OR
- DEHAYS Nicolas médaille ARGENT
- VERNEUIL Pascal médaille ARGENT

Les médaillés ont reçu comme chaque année un petit présent offert par la Municipalité lors de la soirée des Vœux du Maire.



**Marnières & autres
cavités souterraines**

RECHERCHE

DIAGNOSTIC

TRAITEMENT

76970 MOTTEVILLE - 02 35 95 99 61 - www.for-et-tec.fr

Conseils en matière de cyber sécurité

donnés par la Délégation Militaire Départementale de la Seine Maritime



Apprendre à séparer ses usages pro-perso

La transformation numérique modifie en profondeur les usages et les comportements. Être connecté est devenu le quotidien. Le développement des technologies mobiles (PC portables, tablettes, smartphones) offre désormais la possibilité d'accéder, depuis presque n'importe où, à ses informations personnelles mais aussi à son système informatique professionnel : la frontière numérique entre la vie professionnelle et personnelle devient de plus en plus poreuse. Face à cette évolution, il est nécessaire d'adapter ses pratiques afin de protéger tant votre entreprise* ou votre organisation, que votre espace de vie privée. Voici 10 bonnes pratiques à adopter pour la sécurité de vos usages pro-perso.

1. Utilisez des mots de passe différents pour tous les services professionnels et personnels auxquels vous accédez.
2. Usages pro-perso : Ne mélangez pas votre messagerie professionnelle et personnelle
3. Ayez une utilisation responsable d'internet au travail
4. Maîtrisez vos propos sur les réseaux sociaux
5. Usages pro-perso : N'utilisez pas de services de stockage en ligne personnel à des fins professionnelles
6. Faites les mises à jour de sécurité de vos équipements
7. Utilisez une solution de sécurité contre les virus et autres attaques
8. Usages pro-perso : N'installez les applications que depuis les sites ou magasins officiels
9. Méfiez-vous des supports USB
10. Usages pro-perso : Évitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus

LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS



Association La Cigale et la Fourmi RELAIS AIDANTS AIDÉS

270 route de Dieppe à Malaunay
(en face de la Mairie)
06 02 30 35 68
lacigaleetlafourmi76@gmail.com



Notre Association propose **un lieu d'échanges** et **lieu ressources** pour toute personne souhaitant avoir des **informations sur l'accompagnement des plus fragiles, à leur domicile** (personnes âgées, personnes malades, personnes en situation de handicap).

Pour les aides à domicile :

- un lieu convivial pour **échanger sur leurs pratiques** et leurs astuces
- de la **documentation sur le métier**
- de l'accompagnement pour la **formation, la validation des acquis**
- des **ateliers de cuisine** et **autres animations à la demande**

Pour les proches aidants :

- un **temps d'échanges** et un **moment de répit**
- un **relais d'informations** sur les moyens existants
- un accompagnement dans la **recherche de solutions**
- des **cafés des aidants** et des **formations des aidants**

Vous êtes **Aide à domicile en direct (CESU, mandataire) ?**
vous souhaitez **vous faire connaître** sur votre territoire,
avoir des informations sur votre statut, votre formation, vos droits ?
Vous pouvez **contacter**
Françoise BOUILLON au 06 02 30 35 68.





Centre Local d'Information
et de Coordination

Service gratuit à
destination des personnes
âgées de plus de 60 ans et
de leur entourage

7 rue Jacques Offenbach
76360 Barentin
02 35 92 10 24

Horaires d'ouverture
Du lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30
& le vendredi de 13h30 à 17h

clic.seineaustreberthe@orange.fr

Nos Missions

Accueillir, informer
et réorienter

Evaluer
les besoins de la
personne âgée

Coordonner
le plan
d'accompagnement

Mettre en place
des actions collectives
et de prévention

Secteur d'intervention

36 communes



SEINE-MARITIME

Le CLIC s'adresse aussi bien aux séniors...



Si vous êtes une
personne
âgée de plus de 60 ans..

Le CLIC vous oriente vers les services
appropriés : soins, transports,
téléassistance, hébergement, maintien à
domicile...

Il vous informe par téléphone ou via
l'évaluation des besoins à votre domicile sur
l'ensemble des dispositifs d'aides à domicile
et en établissement.

Il vous accompagne dans vos démarches :
conseils personnalisés, aide à la prise de
décision, accès aux droits et aux soins.

Il vous sensibilise par des actions de
prévention sur différentes thématiques :
alimentation, prévention des chutes, aide
aux aidants, etc..

Le CLIC est un lieu d'écoute
et de ressources pour les proches
aidants

Il vous aide à trouver un soutien
et vous oriente vers des solutions
de répit existantes :
accompagnement psychologique
pour les proches aidants, accueil de jour,
plateforme de répit, baluchonnage, etc..

Il vous informe et vous sensibilise
par la mise en place
d'actions collectives



... à leur entourage ...

Et aussi aux professionnels



Le CLIC est un lieu **ressource pour les
professionnels** : transmission et
échange d'informations adaptés à
chaque situation.



Il assure la **coordination** des
différents intervenants.



Il met en œuvre des **actions
d'information et de
formation.**

Infos

Vos Elus ont testé les recettes du prestataire de la cantine de l'École des Marronniers, NEWREST, le 16 octobre dernier !



Voici l'une des recettes qu'ils ont pu réaliser :

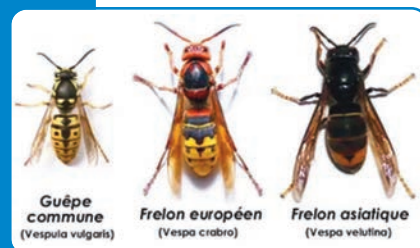
NEWREST GOURMET		FICHE RECETTE	
MARBRÉ CHOCOLAT VANILLE			
QUANTITÉ	PRÉPARATION	CUISSON	
6 personnes	30 minutes	8 minutes	
INGRÉDIENTS			
150g de farine	100g de sucre		
50g de beurre	2 œufs		
25g de cacao amer en poudre	1 CS de vanille liquide		
90g de lait	1/2 paquets de levure chimique		
PRÉPARATION		ATTENTION AUX RISQUES DE DÉBOREMENTS LORS DE LA CUISSON !	
<ul style="list-style-type: none">• Dans un bol, faire fondre le beurre au micro-ondes pendant 1 minute. Ajouter les œufs et le sucre puis remuer bien.• Ajouter ensuite la farine, la levure, la vanille et le lait. Remuer.• Séparer la pâte en deux.• Ajouter dans l'une des pâtes le cacao amer en poudre puis bien remuer.• Beurrer un plat adapté au micro-ondes.• Verser la pâte nature dans le plat puis recouvrir avec la pâte au chocolat.• A l'aide d'un couteau, mélanger les deux pâtes pour dessiner les marbrures.• Faire cuire au micro-ondes pendant 8 minutes à puissance maxi.			
BON APPÉTIT !			

Nids de guêpes, de frelons et de frelons asiatiques

Si vous avez un nid de guêpes, de frelons ou de frelons asiatiques, la Mairie peut vous aider dans le financement de sa destruction : il vous suffit de contacter une entreprise spécialisée et d'apporter en Mairie la facture et votre RIB. La Mairie vous remboursera de 30 euros.

A titre indicatif, liste non exhaustive des intervenants dans la région :

- **AJ NUISIBLES NORMAND** 06 71 04 32 59 – aj.nuisibles.normand@gmail.com
- **ALLO LA GUEPE** 06 72 42 17 00 – allolaguepe@gmail.com
- **DESTRUCT GUEPES** 06 42 68 49 02
- **GUEPES-ACTION 76** 06 10 41 36 96
- **GUEPES SERVICE 76** 06 25 42 42 25 – guepes76@hotmail.fr
- **JV FRELONS** 06 23 33 02 33 – vallois.jeremy@orange.fr
- **NORMANDIE NUISIBLES** 06 30 49 92 52 – taupenet@gmail.com
- **SOS FRELON 76** (+ apiculteur) 06 17 92 59 30
- **YERVILLE GUEPES** 06 95 65 40 77 – yervilles.guepes@gmail.com



**Pour le frelon asiatique,
vous pouvez appeler la plateforme de lutte contre le frelon asiatique 02 77 64 57 76
Site internet : <http://www.frelonasiatique76.fr>**

DES TRAVAUX ? UN PROJET ?

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

Déclaration préalable de travaux (DP) ou Permis de Construire (PC), comment savoir ? Voici la marche à suivre pour faciliter vos démarches et débiter vos travaux en toute tranquillité... et légalité.

TERRASSE NON COUVERTE

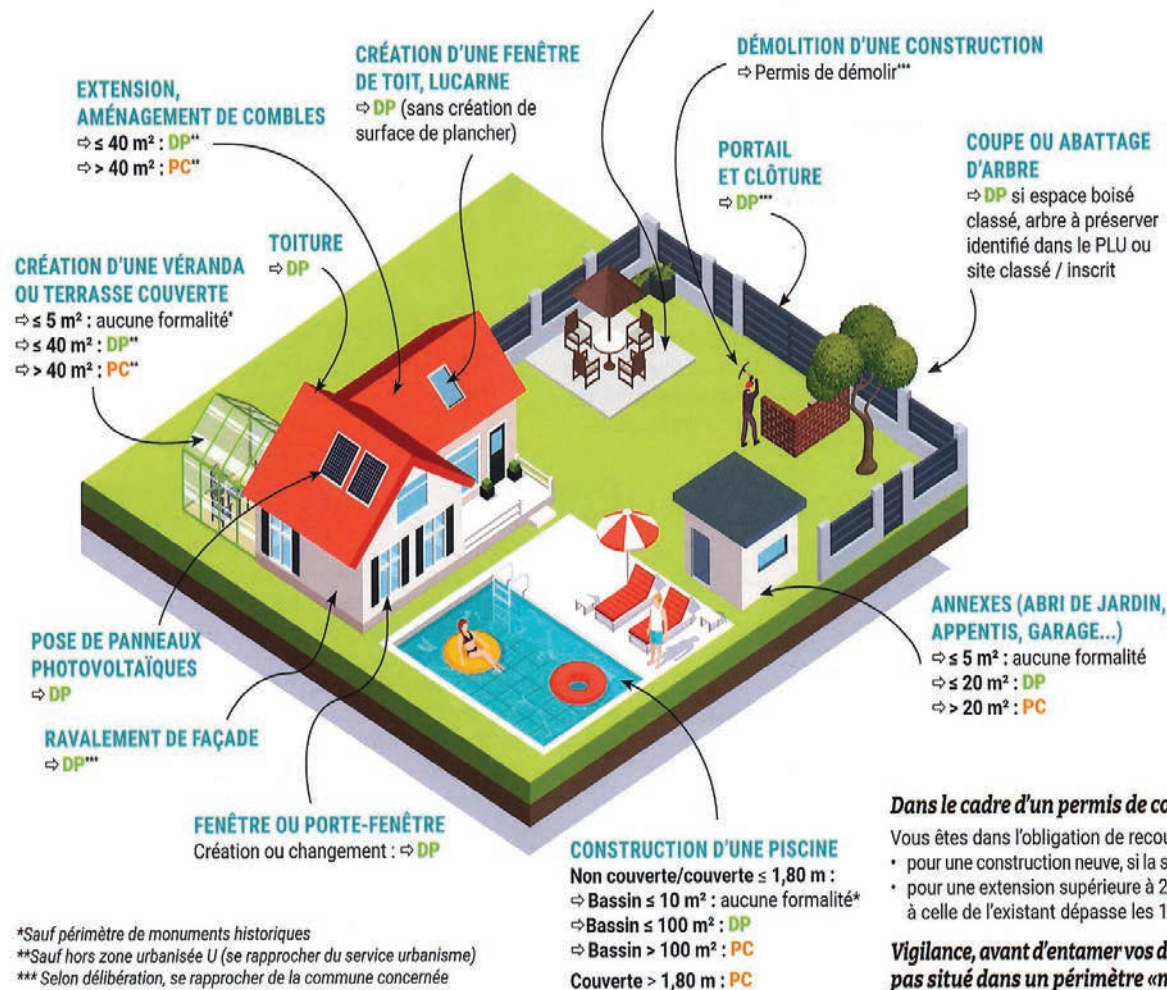
- ⇒ Sans surélévation : aucune formalité
- ⇒ Surélévée ≤ 5 m² : aucune formalité
- ⇒ Surélévée ≤ 20 m² : DP
- ⇒ Surélévée > 20 m² : PC



Pour déposer vos demandes, optez pour le guichet numérique !

Simple et sécurisé, ce service gratuit vous permet d'effectuer votre demande en ligne et de suivre l'instruction de votre dossier.

Plus d'infos : www.intercauxvexin.fr/fr/GNAU



Dans le cadre d'un permis de construire :

- Vous êtes dans l'obligation de recourir à un architecte :
- pour une construction neuve, si la surface de plancher dépasse les 150 m²
 - pour une extension supérieure à 20 m² si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant dépasse les 150 m²

Vigilance, avant d'entamer vos démarches, vérifiez que vous n'êtes pas situé dans un périmètre «monument historique».

*Sauf périmètre de monuments historiques

**Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

*** Selon délibération, se rapprocher de la commune concernée

AUTORISATIONS D'URBANISME : SERVICE EN LIGNE

Nous vous rappelons qu'il est possible de **déposer de manière dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme** pour les communes comme Fresquiennes dont l'instruction des dossiers est assurée par les services de la communauté de communes Inter Caux Vexin.

Ce service gratuit, accessible depuis le site internet de la communauté de communes (<https://www.intercauxvexin.fr/fr/GNAU>), permet aux particuliers et aux professionnels d'effectuer leur demande en ligne et d'être guidés pour constituer leur dossier.

Grâce au guichet numérique, il est possible de suivre l'instruction des demandes en temps réel et de conserver les pièces des dossiers aussi longtemps que nécessaire.

Le dépôt en ligne est un service offert aux usagers mais n'est pas une obligation : les communes continuent d'accueillir les habitants pour recevoir les demandes papier ou envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement.

Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite le dépôt des demandes.

La Flamme Bleue du CLIC à Fresquiennes !



A l'initiative de Madame Bernadette VIVES, Adjointe au Maire, Fresquiennes a eu l'honneur d'être sélectionnée comme étape pour le relais de la Flamme Bleue lors de la Semaine Bleue du Clic "Bouger ensemble... pour entretenir la flamme !" (30 septembre-6 octobre 2024).



Lors du bel après-midi ensoleillé du mercredi 2 octobre 2024 a donc eu lieu à Fresquiennes un Echange intergénérationnel entre les Anciens du Club de Madame Jacqueline ALEXANDRE et les Enfants de la Garderie sous la houlette de Gwenaëlle et de son équipe d'animation ; différentes activités ont été proposées dont la visite de l'Eglise.

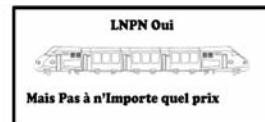
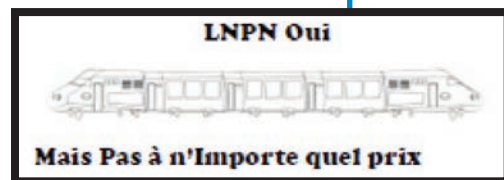
CONTINUONS A NOUS MOBILISER ! "LNPN oui, mais pas à n'importe quel prix !"

A la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale souhaitée par le Président de la République, le réseau SNCF a fait le choix de suspendre les différentes concertations et réunions prévues durant la période de réserve électorale.

A ce jour, la reprise des consultations n'a pas eu lieu, aucune réunion n'a été reprogrammée, notamment l'Atelier de travail de Pissy-Pôville prévu initialement le 25 juin 2024.

Cependant, grâce à notre mobilisation collective lors des réunions et ateliers qui ont pu se tenir, le bilan intermédiaire indique que : "Les scénarios de tracés soumis à la concertation pour la traversée du plateau de Caux sont presque unanimement rejetés...", mais aussi que : "de nombreux contributeurs demandent à SNCF Réseau d'étudier le prolongement du tunnel..."

Afin de rester mobilisé et poursuivre les efforts engagés pour obtenir une amélioration du projet ainsi que l'étude du prolongement du tunnel, ou simplement pour se tenir informé de l'actualité du projet et de l'action de l'association « LNPN oui, mais pas à n'importe quel prix ! », n'hésitez pas à rejoindre l'association.



Numéro RNA : W763012443
Siret : 92465663000010

BULLETIN D'ADHESION

Madame ou Monsieur

Adresse :
.....
.....

Téléphone :

Mail :

Souhaite adhérer au collectif « LNPN oui, mais pas à n'importe quel prix », accepte de verser la participation de 5€ pour l'année 2024

Merci de retourner ce bulletin, accompagné de votre participation, au siège de l'association à l'adresse suivante : Mairie de Saint Martin de l'If - 47 Rte d'Yvetot - 76190 Saint Martin de l'If

Pour avoir des informations sur le projet LNPN,
vous pouvez consulter le site dédié : <https://www.lnnpn.fr/>

2003 / 2024 plus de 20 ans !!

L'ASSOCIATION BOUCHONS 276

BOUCHONS 276 est une association Normande qui existe depuis avril 2003. Elle est uniquement composée de bénévoles au nombre de 118 personnes.

BOUCHONS 276 attribue des aides financières aux personnes en situation de Handicap pour financer tous les équipements, quelques soit le Handicap. L'association "BOUCHONS 276" est reconnue d'intérêt général. L'association est donc habilitée à délivrer des reçus fiscaux suite aux dons. Siret : 453 666 612 000 16. Les aides sont attribuées 2 fois par an, en juin et en décembre, la commission se réunit fin mai et mi-Novembre, les dossiers d'aides sont disponibles à télécharger sur notre site (onglet Formulaire).

Elle ne fabrique pas des fauteuils roulants avec des bouchons en plastique ! Mais finance des équipements pour des personnes en situation de Handicap, quel que soit le handicap !

SES OBJECTIFS

Aider les personnes en situation de handicap de Normandie.

Aider au développement durable.

Tout cela est réalisé grâce au recyclage de TOUS les bouchons et couvercles en plastique en Région.

L'ASSOCIATION BOUCHONS 276 EN CHIFFRES

3 583 tonnes : c'est le nombre de tonnes de bouchons collectées depuis sa création.

916 195 € : Soit la somme totale des aides versées depuis sa création en 2003

964 : nombre de bénéficiaires depuis la création

149,988 tonnes de bouchons ont été collectées pour l'année 2023.



BOUCHONS 276
Le circuit de collecte des bouchons et couvercles en plastique



53 600 € d'aides versées pour l'année 2023

46 bénéficiaires pour l'année 2023

Actuellement une tonne de bouchons rapporte 265 euros.

BOUCHONS 276 travaille avec un recycleur basé en France.

Avec les bouchons collectés, notre partenaire recycleur 'Ecoplastics' les vend à des sociétés de plasturgie qui fabriquent des sièges réhausseurs, des tubes, des pare-chocs ou encore des salons de jardins, bref de nouveaux produits en plastique.

Avec l'argent issu du recyclage, BOUCHONS 276 permet de financer des travaux tels que l'aménagement de salle de bain, l'aménagement de véhicules pour personnes handicapées, matériel en braille ou encore achat de matériels spécifiques destinés à des personnes en situation de handicap.

Tous les bouchons en plastique sont bons, bouchon d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits, de bain

moussant, de shampoing, de ket-chup, de mayonnaise, de produits d'entretien, de mousse à raser, de laque mais aussi les couvercles de chocolat poudre, de café moulu ou soluble, de pâte à tartiner, de compote liquide, bref TOUS.

Chaque année, environ 80 sacs de 100 litres de bouchons en plastique sont collectés sur la Commune de FRESQUIENNES.



Pour rappel, le point de collecte de la Commune se situe à proximité des containers à verre sur le parking face à l'école.

Travaux dans la commune en 2024

Travaux effectués par les agents techniques de la Commune :

Travaux d'isolation en cours dans les combles de la Boulangerie



Entretien et embellissement des cavurnes dans le cimetière.



Entretien du local de football et mise en conformité de l'électricité et chauffage. Création d'un bureau.



Boulangerie-Pâtisserie
La P'Tite Marie
178 rue du centre
76570 Fresquiennes
Tel. 02/76/61/41/62

Lundi fermé
Mardi au vendredi 6h30/13h30-15h30/19h30
Samedi 7h/13h30-15h30/19h30
Dimanche 7h/13h

ATHOME
athome76@yahoo.com
06 40 60 89 22
N° SIRET 98145170100016
CHEMIN Vincent

Electricité générale
Dépannage
Rénovation
Borne électrique

Travaux à l'école

Changement des fenêtres et portes extérieures de l'école primaire et cantine avec l'aide du Département à hauteur de 42% et du Fonds Vert à hauteur de 35%, pour un coût total de 99.940 € HT



Fin des travaux de la garderie qui accueille les enfants depuis la rentrée scolaire 2024. Le projet d'un montant total de 898.431,74 € HT a été financé à hauteur de 20% par la DETR et à hauteur de 70,50 % par la CAF.



Dans la continuité, **création d'un nouveau préau**, pour un coût total de 195.143,07 € HT avec la participation du Département à hauteur de 30 % et de la DETR à hauteur de 18,24%.

Réfection de la cour d'école avec le traçage au sol de différents jeux. **Création de potagers** dédiés aux enfants de l'école accompagnés de leur instituteur ainsi que d'**un amphithéâtre au niveau du bassin**. Ce projet d'un montant total de 99.322,45 € HT a été en partie financé par le Département et la DETR à hauteur chacun de 30%.



Conseils Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 SEPTEMBRE 2024

1) Projet d'une station de recharge ultra-rapide - information,

Monsieur le Maire a été démarché par l'entreprise « KAL-LISTA ENERGY » qui propose l'installation d'une borne de recharge ultra-rapide pour voiture électrique, alimentée par une éolienne. Ils proposent une installation à proximité de l'autoroute 151 où la fréquentation a été étudiée. L'entreprise présente différents avantages pour une durée de vingt ans pour la commune et ses habitants notamment des retombées fiscales (l'équivalent d'un lotissement d'une vingtaine de maison, soit environ 20.000€ par an), des recharges gratuites pour les habitants (environ 1.000 km par an), l'accroissement de l'attractivité de la commune...

Ils cherchent à produire l'électricité à proximité, soit par des panneaux photovoltaïques dans un champ ou une éolienne d'environ 150 mètres de haut.

Les restrictions par rapport aux habitations sont de 500 mètres. L'implantation proposée de l'éolienne est dans un champ à proximité du Mont Roty. L'entretien serait réalisé par la société.

La majorité des conseillers sont contre l'éolienne. Monsieur le Maire propose que l'entreprise vienne présenter le projet pour une installation photovoltaïque lors d'une prochaine réunion.

2) Prolongation de la dérogation portant sur le rythme scolaire - délibération

La dérogation à l'organisation du temps scolaire qui a été accordée conformément à l'article D521-12 du code de l'éducation permettant de répartir les enseignements sur huit demi-journées par semaine est arrivée à échéance. En effet, la répartition de la semaine d'enseignement est normalement fixée sur neuf demi-journées. L'académie de Normandie invite les communes et les écoles à délibérer sur cette nouvelle dérogation.

Après échange, les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité la répartition de l'enseignement à l'école de Fresquiennes sur huit demi-journées.

3) Convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique - délibération,

Dans le cadre de « notre école, faisons la ensemble », Monsieur le Directeur de l'école des Marronniers a déposé une demande de subvention auprès de l'académie de Normandie pour un aménagement de la cour d'école (mobilier de sport, de jardinage, table de jeux extérieurs, bacs de jardinage, bancs, hôtel à insectes...). Ce projet venant en complément de la réfection de la cour par la commune. Néanmoins seuls 5.000,00 € de subvention ont été obtenus sur un projet avoisinant les 59.000,00 €.

Monsieur le Directeur ne souhaite pas pour autant perdre le bénéfice de celle-ci. Afin de faciliter son versement, l'académie propose que les dépenses soient réalisées par l'intermédiaire de la commune. Le matériel de jardinage et de sport seront entièrement financés par la subvention de 5.000,00 €.

Après échange, l'ensemble des conseillers municipaux acceptent à l'unanimité la signature de la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique.

4) Aide à l'organisation d'une classe découverte de l'école des Marronniers - délibération,

L'équipe enseignante de l'école souhaite organiser un séjour pour 55 enfants dans le Massif Central (Murat Le Quaire) sur 5 jours et 4 nuits du 27 au 31 janvier 2025. Le plan de financement provisoire suivant est actuellement proposé :

Dépenses		Recettes	
Résidence	18.525,00 €	Coopérative scolaire	2.650,00 €
Transport	4.670,00 €	Subvention transports scolaires de la commune (20€ /enfant)	1.100,00 €
		Marche parrainée (montant espéré)	1.100,00 €
		Subvention Département (estimée)	1.060,00 €
		Participation exceptionnelle sollicitée de la commune	500,00 €
		Participation des familles	16.785,00 €
TOTAL	23.195,00 €	TOTAL	23.195,00 €

Les enseignants sollicitent la commune pour une subvention exceptionnelle de 500,00 € afin d'alléger la charge de ce voyage aux familles. La coopérative scolaire participera également à hauteur de 50,00 € par fratrie. Une demande d'aide à la JPA (jeunesse en pleine air) sera également réalisée pour les familles à faible quotient familial.

L'école souhaite également que toutes les dépenses et recettes passent par la comptabilité de la commune.

Après échange, l'ensemble des conseillers acceptent de participer à hauteur de 500,00 € pour l'organisation d'une classe découverte et de réaliser les dépenses et recettes par la comptabilité de la commune.

5) Annulations et remboursements de locations de salle polyvalente - délibération,

Deux locataires pour la salle du foyer sollicitent la commune afin d'annuler leur location (du 05 octobre 2024 et du 26 avril 2025). En effet, cela intervient pour l'un dans le cadre d'un déménagement organisé le même week-end, pour le second, cela fait suite au désistement de son traiteur. Ils souhaitent pouvoir être remboursés de leur acompte versé.

Après échange, l'ensemble des conseillers acceptent d'annuler les locations et de rembourser les locataires.

6) Mise en non-valeur de créances impayées - délibération,

Sur proposition de Madame La Trésorière de Montville par mail explicatif du 20 juin 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Article 1^{er} : DECIDE de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes :

- n°694 de l'exercice 2018, pour une partie de facture d'accueil de loisirs d'un montant de 234,00 € ;
- n°415 de l'exercice 2019, portant sur l'arrondi du prélèvement à la source des impôts sur le revenu d'un montant de 0,13 € ;
- n°557 de l'exercice 2019, pour une partie de facture d'accueil de loisirs d'un montant de 0,50 € ;
- n°886 de l'exercice 2022, pour une partie de facture d'accueil de loisirs d'un montant de 0,60 € ;
- n°958 de l'exercice 2023, pour une partie de facture d'accueil de loisirs d'un montant de 11,20 €.

Article 2 : DIT que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 246,43 €.

Article 3 : DIT que les crédits sont inscrits en dépenses au budget de l'exercice en cours de la commune.

7) Indemnités des élus – délibération,

La trésorerie de Montville souhaite que l'ensemble des communes revoie leur délibération portant sur les indemnités des élus. En effet, elles apportent trop de précisions, les rendant même obsolètes en cas de modification.

Lors d'une précédente réunion, les conseillers municipaux ont souhaité rétablir le montant des indemnités versées au Maire et aux Adjoints en fonction de la strate de la commune. Monsieur le Maire et les Adjoints ont souhaité reporter la délibération pour étudier le coût de l'augmentation.

Indemnités brutes du Maire et des Adjoints

Indemnités brutes	Maire		Différence
	De 500 à 999 hab.	De 1.000 à 3 499 hab.	
Taux maximal en %	40,30 %	51,60 %	
Mensuelles	1 656.54 €	2 121.03 €	464.49 €
Annuelles	19 878.49 €	25 452.37 €	5 573.88 €

Indemnités brutes	Adjoints		Différence par adjoint	Différence pour 3 adjoints
	De 500 à 999 hab.	De 1.000 à 3 499 hab.		
Taux maximal en %	10,70 %	19,80 %		
Mensuelles	439.83 €	813.88 €	374.05 €	1 122.15 €
Annuelles	5 277.96 €	9 766.56 €	4 488.60 €	13 465.80 €

Proposition	Adjoints		Différence par adjoint	Différence pour 3 adjoints
	De 500 à 999 hab.	De 1.000 à 3 499 hab.		
Taux maximal en %	10,70 %	15,25 %		
Mensuelles	439.83 €	626.86 €	187.03 €	561.09 €
Annuelles	5 277.96 €	7 522.32 €	2 244.36 €	6 733.08 €

En effet, Monsieur le Maire et les Adjoints sont actuellement indemnisés sur la base de moins de 1000 habitants tandis que la commune compte environ 1062 habitants. Néanmoins, ceux-ci considèrent cette augmentation trop importante et ne souhaitent pas appliquer cette hausse.

Il est alors proposé d'appliquer la strate de plus de 1000 habitants pour le Maire et d'appliquer à 50 % la hausse des Adjoints avec la strate à plus de 1000 habitants.

Monsieur le Maire et les Adjoints ne souhaitent pas participer aux débats. Monsieur le Maire remercie sincèrement les élus de leur reconnaissance du travail fourni. C'est toujours un sujet gênant. Les conseillers municipaux insistent pour une augmentation dès maintenant puisqu'elle interviendra quoiqu'il arrive aux élections de 2026.

Après échange, l'ensemble des conseillers décident l'application des indemnités de la strate de la commune à partir du 1er janvier 2025. Le Maire et les Adjoints s'abstiennent : soit 4 ABSTENTIONS (Madame Bernadette VIVÉS et Messieurs Etienne LECLERC, Denis LEGRAND et Nicolas OCTAU), dont une par procuration, et 11 POUR.

Jusqu'au 31 décembre 2024, le Maire et les Adjoints maintiennent le taux maximal en % appliquées jusqu'alors, soit pour une population comprise entre 500 et 999 habitants.

8) Modification du contrat de location des salles polyvalentes – délibération,

Lors du contrôle des salles polyvalentes par le SDIS 76, il a

été demandé d'assurer la surveillance des salles pendant la présence du public par une personne désignée et formée par la commune ou assurer cette surveillance par l'organisateur de la manifestation par convention entre le locataire et la commune.

Monsieur le Maire propose donc de modifier le contrat de location pour en tenir compte. Les modifications du contrat de location sont donc présentées aux élus :

- La dégradation, l'usage ou le vol d'un extincteur sera facturé 300,00 €
- Page 5, article 9 modifié par :

« Le locataire (ou son représentant) certifie qu'il respectera les consignes qui lui seront données lors de l'état des lieux d'entrée. L'état des lieux sera signé à l'entrée et à la sortie de la location.

Le locataire certifie notamment qu'il s'assurera avoir :

- pris connaissance des consignes générales et particulières de sécurité ainsi que des éventuelles consignes particulières données par l'agent municipal et s'engage à les respecter ;
- procédé avec un agent municipal à une visite de la salle et à une reconnaissance des voies d'accès et des issues de secours ;
- reçu de l'agent municipal une information sur la mise en œuvre de l'ensemble des moyens de secours dont dispose la salle.

D'autre part, la municipalité décline toute responsabilité en ce qui concerne les vols, détériorations de tous biens appartenant au locataire. »

Monsieur OCTAU propose également d'inclure dans la caution de 300,00€ le ménage de la salle et surtout des couverts.

Après échange, l'ensemble des conseillers municipaux acceptent les modifications apportées au contrat de location des salles communales.

9) Changement de délimitation d'agglomération au hameau de la Cour Souveraine – délibération,

Le problème de vitesse des usagers de la route départementale n°504 au hameau de la Cour Souveraine a été évoqué avec le responsable de la direction des routes de l'agence de Clères. La solution proposée est d'agrandir l'agglomération pour permettre quelques aménagements et limiter la vitesse à 50km/h. Les panneaux de signalisation devront être commandés en conséquence. Seuls les premiers panneaux « Cour Souveraine Commune de Fresquiennes » seront à payer par la commune (ensuite c'est la CCICV qui prend en charge la signalisation).

Passer la zone à 50km/h ne suffit malheureusement pas, le responsable de l'agence de Clères soumet de faire un essai avec l'installation temporaire de deux écluses où la vitesse sera réduite à 30km/h. Les véhicules prioritaires seront ceux qui sortent de la Cour Souveraine. Le Département se chargera de la signalisation. Ces aménagements temporaires qui deviendront pérennes en cas de satisfaction.

Après échange, l'ensemble des conseillers municipaux acceptent les modifications proposées sur la RD 504 hameau de la Cour Souveraine.

Il paraît évident à Monsieur le Maire de faire bénéficier aux habitants du hameau de la Cour Souveraine de cette sécurité notamment en cas de densification du hameau. Monsieur le Maire fera intervenir les gendarmes pour un contrôle de vitesse, en cas de besoin.

Madame ZAJDOWICZ demande s'il est possible d'envisager les mêmes aménagements route de Montville. Le

Conseils Municipaux (suite)

Département n'acceptera pas car il n'y a pas assez d'habitations. Il est d'ailleurs assez difficile de trouver l'emplacement adapté pour créer l'écluse. Monsieur le Maire propose de poser la question au responsable. Monsieur ALEXANDRE propose d'installer un panneau danger avec un feu clignotant.

10) Compte-rendu de décision prise dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal au maire – information

Monsieur le Maire précise que trois nouveaux sinistres sont pris en charge par l'assurance : un bris de glace à la salle polyvalente, un accident de la route détruisant l'abri bus Chemin des Cambres, un choc par un camion sur le poteau de barrière du stade de foot. Une indemnité de 5488,20 € a été proposée par l'assurance pour l'abri bus. Les deux autres dossiers sont encore en cours.

Bien que cela aurait été nécessaire, aucune ouverture de classe n'a été décidée par l'académie. La classe située dans l'ancienne bibliothèque a été délocalisée dans la salle de motricité afin d'apporter des conditions plus confortables. En effet, la trop petite taille de la bibliothèque remet en question l'organisation et la répartition des classes.

Dans le cadre de la rénovation thermique des salles polyvalentes et du projet d'agrandissement de l'école, deux marchés de maîtrise d'œuvre vont être prochainement publiés. Les architectes intéressés pourront alors déposer leur dossier via la plateforme de l'ADM76. Le permis de construire des salles polyvalentes a été accordé.

Un virement de crédit a été réalisé. L'article 2188 a été réduit de 1.800,00 € pour approvisionner l'article 203. Dans le but de régler l'agence Buray qui a apporté son aide dans le cadre de la rénovation thermique des salles polyvalentes (estimation financière pour les dossiers de subventions notamment et déclaration préalable de travaux). L'agence Buray apportera également son aide afin de régulariser le dossier d'autorisation de travaux portant sur la création d'une toiture en charpente traditionnelle au-dessus du toit terrasse du foyer.

11) Visite de sécurité des salles polyvalentes par le SDIS 76 – information,

Le SDIS76 contrôle les salles communales tous les 3 ans. Lors de la dernière visite réalisée en juillet, plusieurs points ont été soulevés. Il a été donné un avis défavorable pour l'occupation des salles communales.

Il convient donc de :

- Régulariser les travaux réalisés sur le foyer,
- Vérifier les appareils de cuisson, de chauffage et de la hotte par un technicien compétent ou un organisme de contrôle agréé,
- Donner suite aux observations formulées par la société SOCOTEC sur la vérification des installations électriques et l'éclairage de sécurité,
- Procéder à la remise en état de bon fonctionnement du dispositif de coupure d'urgence des appareils de cuisson situé dans la cuisine de la salle polyvalente,
- Procéder à la mise en place d'un report de l'équipement d'alarme (situé dans la salle polyvalente) dans le foyer communal,
- Veiller à ce que le déclenchement de l'alarme générale d'évacuation fonctionne dans l'ordre énoncé,
- Permettre l'alerte sans retard des sapeurs-pompiers par un dispositif adapté,
- Permettre l'évacuation des personnes en situation de handicap visuel,
- Assurer la défense extérieure contre l'incendie avec un débit de 120 m³/h disponible durant 2 heures,

- Afficher des supports fixes et inaltérables pour les consignes d'évacuation,
- Faire ouvrir la porte de la cuisine du foyer communal par la manœuvre facile d'un seul dispositif,
- Supprimer le stockage situé dans le SAS entre les deux salles et dans l'ancienne douche de la salle polyvalente,
- Supprimer les fiches multiples,
- Instruire le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie,

Les plans d'évacuation ont été posés par CHUBB durant l'été. John et Alexandre ont vérifié certains points. Une entreprise d'électricité a fourni un acte d'engagement pour intervenir à propos des alarmes visuelles (1.500,00€ TTC par l'entreprise SCAE, 1.000€ moins cher que l'entreprise FEMEL). L'agence Buray régularise le dossier administratif de la création du toit à charpente traditionnelle sur le foyer. Monsieur le Maire rappelle que l'avis défavorable n'empêche pas de louer les salles mais engage directement sa responsabilité en cas d'incident.

Par ailleurs l'entreprise DESAUTEL propose un contrat de vérification des extincteurs (moins cher que le prestataire actuel). Il propose également les contrôles de bornes à incendie à un prix très correct (59,00 € HT). Les 10 bornes incendie pourront alors être contrôlées.

12) Projet de réfection de la façade de la boulangerie – délibération,

Comme présenté lors d'une précédente réunion, il est envisagé de réfectionner la façade de la boulangerie. Pour cela, une pré-demande de subvention a été réalisée auprès du « Fonds Leader ». Monsieur le Maire propose donc le plan de financement suivant :

Dépenses € HT		Recettes	
Enseigne – COSTIL	40.725,00	Fonds Leader 80%	77.331,04 (sans panneau)
Façades – Bâisseurs d'Âotefois	34.403,00		
Création d'un WC			
Maçonnerie – Ets BORIN	7.690,00		
Élévation, charpente, couverture, placo, menuiserie – DURAND Fils	9.482,00		
Carrelage – CV Carrelage	2.111,80		
Plomberie – VALLE Laurent	2.162,00		
Panneau permanent - Reflets	90,00	Fonds propres 20%	19.332,76
TOTAL	96.663,80	TOTAL	96.663,80

Le visuel de l'enseigne est à nouveau présenté aux élus.

Après échange, l'ensemble des conseillers accepte à l'unanimité le plan de financement et les entreprises sélectionnées.

13) Questions diverses

- Par courrier du Département et de la Préfecture, deux accords de subvention ont été reçus ce jour à propos de la cour d'école. Le projet d'un montant de 99.322,45 € HT est subventionné à 60%. Le Fonds Vert n'a plus assez de crédits pour l'année 2024, le dossier ne sera pas étudié cette année.
- Monsieur le Maire précise qu'un nouvel agent a été recruté pour remplacer Sylvie partie à la retraite. Pamela sera donc en charge du ménage de l'école, de l'aide et de la surveillance de la cantine ainsi que de la prise en charge de la cantine pour une partie des vacances scolaires. Bienvenue !
- Une nouvelle boîte aux lettres a été commandée à la suite du changement de la porte d'entrée de la mairie.

- Les travaux de la route de Barentin ont engendré une perte de chiffre d'affaires pour la boulangerie. Il avait été évoqué de faire un geste sur le loyer. De plus, une vitrine réfrigérée (appartenant à la commune) est en panne, une entreprise va donc être appelée pour la réparer. Les boulangers sont également à la recherche d'un refroidisseur d'eau qui coûte, selon un premier devis, 2.473,20 € TTC. Monsieur le Maire propose de garder une certaine logique dans la possession du matériel et d'acheter un refroidisseur plutôt que de faire un geste sur les loyers. De nouveaux devis vont être réalisés.
- Monsieur le Maire rappelle que les taux d'impôts de la commune n'ont pas augmenté (depuis environ 15 ans). Les augmentations constatées en 2024 sont dues à l'augmentation des bases foncières instituée par l'Etat.
- Monsieur LOISEL informe que l'éclairage public ne

fonctionne plus au hameau du Manoir Bosquet. Monsieur LEGRAND précise qu'une demande d'intervention a été transmise vendredi dernier. Monsieur OCTAU a appelé plusieurs fois le responsable.

- Monsieur LOISEL fait remarquer que le camion poubelle roule à une vitesse excessive. Un mail va être transmis à la responsable de la CCICV en charge des déchets.
- Monsieur OCTAU précise qu'au cours de l'année 2025 le ramassage des déchets aura lieu tous les 15 jours (sauf pour la salle polyvalente).
- Monsieur DEMAREST propose qu'un petit mot soit ajouté dans l'écho de Fresquiennes pour l'élagage des arbres / des haies. Les dates annoncées aux informations ne sont obligatoires que pour les agriculteurs. Il est parfois difficile de circuler sur la commune du fait de l'absence d'entretien des haies des particuliers.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 NOVEMBRE 2024

1) Nouveau plan de financement de la réfection de la façade de la boulangerie - délibération,

Comme présenté lors de la précédente réunion, il est envisagé de réfectionner la façade de la boulangerie. Pour cela, une pré-demande de subvention a été réalisée auprès du « Fonds Leader ». Après actualisation des prix de la société « Les Bâtitseurs d'Âotefois », Monsieur le Maire propose donc le nouveau plan de financement suivant :

Dépenses € HT		Recettes en €	
Enseigne – COSTIL	40.725,00	Fonds Leader 80%	78.680,64
Façades – Bâtitseurs d'Âotefois	36.090,00		
<i>Création d'un WC</i>			
Maçonnerie – Ets BORIN	7.690,00		
Elévation, charpente, couverture, placo, menuiserie – DURAND Fils	9.482,00		
Carrelage – CV Carrelage	2.111,80		
Plomberie – VALLE Laurent	2.162,00		
Panneau permanent - Reflets	90,00	Fonds propres 20%	19.670,16
TOTAL	98.350,80	TOTAL	98.350,80

Monsieur OCTAU espère pouvoir commencer les travaux en février / mars 2025 pour une fin à l'été. Une réunion avec les différentes entreprises est prévue le mardi 26 novembre 2024.

Après échange, l'ensemble des conseillers accepte à l'unanimité :

- le nouveau plan de financement
- les entreprises sélectionnées
- le dépôt d'un dossier de subvention auprès du Fonds Leader.

2) Adhésion à la convention de participation santé souscrite par le centre de gestion 76 – délibération

Monsieur le Maire informe les conseillers, que suite au décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection complémentaire de leurs agents, les collectivités devront obligatoirement prendre en charge une partie des compléments santé de leurs agents (au minimum 15€ par mois et par agent) à compter du 1er janvier 2026. Pour cela, le centre de gestion propose d'adhérer à la convention signée avec la « MNT » valable jusqu'au 31 décembre 2028.

Trois formules sont proposées au choix des agents avec des garanties supérieures à celles prévues par le panier de soins défini à l'article L.911-7 du code de la sécurité sociale. La tarification est adaptée par tranche d'âge. L'augmentation est plafonnée à 5% par an.

L'adhésion à la convention de participation proposée par le Centre de Gestion est conditionnée au versement d'une participation financière versée aux agents ayant souscrit un contrat avec la MNT. L'aide financière mensuelle est à ce jour libre (minimum 1 €).

Après échange, l'ensemble des conseillers municipaux accepte à l'unanimité l'adhésion à la convention complémentaire santé du Centre de Gestion et de la MNT à compter du 1er janvier 2025 et de verser une participation de 1€ par mois par agent.

3) Programme d'éclairage public 2025 par le SDE76 – délibération

Monsieur le Maire présente le projet de passage aux LEDS préparé par le SDE76 pour l'affaire EP-2024-0-76287-M6789 et désigné « Hameau Touts Vents, Bourg Joly, Bénardière, Route du Houlme et Cour de l'école » et un point lumineux chemin des Hautots dont le montant prévisionnel s'élève à 41.160,00 € TTC et pour lequel la commune participera à hauteur de 16.699,75 € TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'adopter le projet ci-dessus,
- D'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2025 pour un montant de 16.699,75 € TTC
- De demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Conseils Municipaux (suite)

A partir du 1^{er} janvier 2025, le FCTVA était jusqu'alors de 16,40 % mais est revu pour les années suivantes à un taux de 14,85 %.

4) Autorisation à effectuer des dépenses d'investissement à hauteur de 25% et des dépenses de fonctionnement à hauteur de 100% pour l'année 2025 – délibération

Monsieur le Maire rappelle que pour permettre le bon fonctionnement de la mairie, une délibération est prise chaque année à l'effet de pouvoir réaliser les dépenses d'investissement à hauteur de 25% et des dépenses de fonctionnement à hauteur de 100% entre le 1^{er} janvier 2025 et le vote du budget soit :

FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Budgétisé en 2024 en €	Autorisé en 2025 en €
011	470.945,61 €	470.945,61 €
012	347.000,00 €	347.000,00 €
014	50.865,00 €	50.865,00 €
65	88.530,50 €	88.530,50 €
INVESTISSEMENT		
Chapitre	Budgétisé en 2024 en €	Autorisé en 2025 en €
16	20.871,00 €	5.217,75 €
20	7.800,00 €	1.950,00 €
21	370.416,00 €	92.604,00 €

L'ensemble des conseillers municipaux accepte à l'unanimité la présente délibération.

5) Modification du tableau des effectifs – délibération,

A l'occasion des entretiens professionnels de l'année 2024, un agent a émis le souhait de réduire son temps de travail. Après échange, la diminution de ce temps de travail sera attribuée à un autre agent entraînant une modification du tableau des effectifs de la manière suivante :

FILIERE Cadre d'emploi Grade	Catégorie	Effectif	Durée /35ème	Rémunération
Filière ADMINISTRATIVE				
Adjoints administratifs territoriaux				
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	35/35è	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1	35/35è	
Adjoint administratif	C	1	20/35è	
Filière TECHNIQUE				
Adjoints techniques territoriaux				
Adjoint technique territorial	C	1	28,07/35è	Selon le classement de l'agent
Adjoint technique territorial	C	1	29,92/35è	
Adjoint technique territorial	C	1	28,03/35è	
Adjoint technique territorial	C	1	4,73/35è	
Adjoint technique territorial	C	1	19,48/35è	
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	1	28,95/35è	
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	1	35/35è	
Agent de maîtrise	C	1	35/35è	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De modifier les deux emplois dans les conditions évoquées ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2025,
- De modifier le tableau des effectifs selon les précisions ci-dessus,

- D'autoriser le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire au titre de l'article L.332-14 du code général de la fonction publique.

- D'inscrire la dépense correspondante au budget primitif 2025, au chapitre des charges de personnel.

Un nouvel agent a été recruté pour remplacer Sylvie et pour prendre en charge une partie des tâches de l'agent des salles en son absence. C'est un agent qui donne entière satisfaction.

6) Convention d'occupation de la garderie périscolaire par l'association « Le Club des Loisirs » – délibération,

Pour toute mise à disposition de locaux municipaux, il convient de conclure une convention d'occupation. C'est pourquoi Monsieur le Maire propose de signer une convention avec le Club des Loisirs à propos de la garderie périscolaire.

La convention est exposée à l'ensemble des élus.

Après échange, les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité la convention de mise à disposition d'équipements à l'association « Le Club des Loisirs », annexée aux présentes.

7) Convention d'occupation des locaux municipaux par l'association « U.S St Jean du Cardonnay - Fresquiennes » – délibération,

Comme pour la garderie périscolaire et pour tout local municipal, Monsieur le Maire souhaite conclure une convention d'occupation avec l'association du Club de Foot « U.S St Jean du Cardonnay - Fresquiennes ».

La convention est exposée à l'ensemble des élus.

Après échange, les conseillers municipaux acceptent à l'unanimité la convention d'occupation des locaux municipaux par l'association « U.S St Jean du Cardonnay - Fresquiennes », annexée aux présentes.

8) Changement de délimitation d'agglomération au hameau de la Cour Souveraine – délibération,

Lors du précédent conseil municipal, il a été évoqué le problème de vitesse des usagers de la route départementale n°504 au hameau de la Cour Souveraine. La solution proposée était d'agrandir l'agglomération pour permettre quelques aménagements et limiter la vitesse à 50 km/h ainsi que de réaliser un essai avec l'installation temporaire de deux écluses où la vitesse sera réduite à 30 km/h. Pour ce faire, les services du Département proposent d'inclure les écluses dans la limite d'agglomération afin de garder une cohérence dans la limitation de vitesse. La RD 504 serait alors limitée à 50 km/h sauf au niveau de l'écluse à 30 km/h.

Les écluses sont en essai pendant une année et seront pérennisées en cas d'essai concluant. Il sera possible de bénéficier de subvention du Département (Fonds d'Action Locale) qui sont des fonds issus des amendes.

Après échange, l'ensemble des conseillers municipaux accepte à l'unanimité les modifications proposées sur la RD 504 hameau de la Cour Souveraine.

9) Décision modificative de budget n°3 - délibération

Afin de clôturer l'année budgétaire 2024, il convient de réaliser une décision modificative de budget. En effet, l'article 6450 « charges de sécurité sociale et prévoyance » laisse apparaître un déficit d'environ 11.000 €. Monsieur le Maire propose donc de modifier le budget de la manière suivante :

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Réalisé N-1	Proposé	Voté
615221/011	Entretien et réparations sur bâtiment	Fonc.	D	2 883.19 €	-15 000.00 €	-15 000.00 €
6450/012	Charges de sécurité sociale et de	Fonc.	D	82 131.25 €	15 000.00 €	15 000.00 €

Après échange, l'ensemble des conseillers municipaux accepte à l'unanimité la décision modificative de budget.

10) Questions diverses

- Le rapport d'activité du SDE76 de l'année 2023 est à disposition des conseillers municipaux.
- Les vœux 2025 auront lieu le vendredi 10 janvier à 18h30 (toujours le deuxième vendredi du mois de janvier).
- L'inauguration de la garderie, de la cour de l'école et du préau aura lieu le samedi 26 avril 2025 à 11h00.

L'ensemble de l'outillage des ateliers municipaux a été à nouveau dérobé dans la nuit du 13 au 14 novembre 2025. D'autres communes ont également été impactées. Il y a une franchise de 10.000 € auprès de l'assurance. Fin 2023, l'assurance a résilié le contrat suite à un taux de sinistralité trop important. Monsieur le Maire et les Adjointes sont en train de revoir les dispositifs de sécurité. Pour le moment, les devis de remplacement du matériel s'élèvent à environ 7.000 €. D'autres devis seront encore sollicités. On estime pour le moment le coût du préjudice à environ 14.000 €. Beaucoup de mairies ne parviennent plus à s'assurer.

Lors d'un précédent vol, des auteurs avaient été jugés. La commune peut prétendre à une indemnité. La protection juridique va être contactée pour percevoir cette somme.

Comme chaque fin d'année, le solde des subventions est

demandé auprès des financeurs. Néanmoins, dans le cadre des dossiers DETR, la Préfecture ne dispose plus de fonds suffisants pour régler, notamment dans le cadre de la construction du préau et de la garderie périscolaire. Les fonds devraient être débloqués en 2025.

Monsieur DEMAREST sollicite la mairie pour que les voisins propriétaires de la parcelle située au bout du chemin de la Bénardière taillent leur haie. D'après Monsieur DEMAREST, les haies sont à tailler en limite de propriété et à hauteur de 2 mètres de haut (si elles sont plantées à 0,50 m de la limite). La propriétaire a expliqué que la haie est située à côté d'un chemin de randonnée et que rien ne l'oblige à la tailler.

Monsieur le Maire confirme que sur les voies communales, rien ne doit dépasser. Sur le GR, la communauté de communes est compétente et l'entreprise « Créavert » doit intervenir pour l'entretien. L'entreprise sera sollicitée pour tailler la haie du GR. Monsieur le Maire précise également que le camion de poubelle a des difficultés pour passer.

Monsieur DEMAREST envisage de faire intervenir un géomètre pour retrouver les bornes et définir les limites de propriété. Monsieur le Maire précise que les tribunaux ne répondront pas tant qu'une conciliation de justice n'aura pas été réalisée. Monsieur le Maire encourage à réaliser des écrits en adressant un courrier recommandé pour officialiser la demande.

Dans le cas où les propriétaires ne feraient pas les travaux, la facture sera adressée et mise en recouvrement par le trésorier public.

LESUEUR
ESPACES VERTS
CRÉATION & VRD

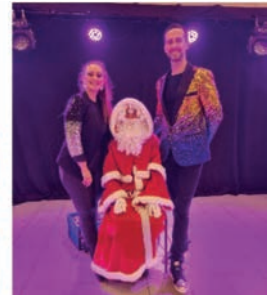
436, bld de Normandie - 76360 Barentin
02 35 33 71 78 **06 76 70 53 66**

Comité des Fêtes

Comité des Fêtes de FRESQUIENNES

**Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2025.**

Les enfants de Fresquiennes et leurs parents sont, une nouvelle fois, venus nombreux pour assister au spectacle de Noël. Après le départ du père-noël, un goûter a été servi aux enfants.



L'Assemblée Générale de l'association a eu lieu le lundi 6 janvier 2025. Un nouveau trésorier et trésorier-adjoint ont été élus. Le nouveau bureau se compose ainsi : Président Claude Maréchal, Vice-Président Jean-Philippe Bouillon, Trésorier Philippe Vivès, Trésorier-adjoint Dominique Cardoso, Secrétaire Denis Legrand, Secrétaire-adjointe Virginie Maréchal.

En 2025,

Sortie Théâtre

Un déplacement sur Paris pour assister à notre traditionnelle représentation théâtrale, est à nouveau prévue et aura lieu **le samedi 05 avril 2025**. Le comité des fêtes vous propose un déplacement au théâtre Edgar à Paris afin d'assister à la pièce de théâtre « La photo de mon pote » de Fabrice Donnio, à 17H00, suivi d'un repas au restaurant « Baribal » situé rue de Vaugirard à Paris 15ème. Repas complet avec apéro, vin/eau et café.

Le prix pour ce déplacement par personne, comprenant le trajet en car, la pièce de théâtre et le repas au restaurant, est de **90 Euros**. L'heure du **départ** de la Place de Fresquiennes est prévue à **13h30**.



Antoine a demandé à son meilleur ami William d'être là pour son premier rendez-vous avec Claire, qu'il a connue sur un site de rencontres. Et quand William demande à Antoine pourquoi sa présence est nécessaire, Antoine répond : « Parce que j'ai mis ta photo à la place de la mienne, t'es quand même plus photogénique que moi... » William va donc se faire passer pour Antoine, Antoine pour William et tout ça dans un seul but : que Claire tombe amoureuse d'Antoine... Enfin de William... De William qui est Antoine et surtout pas d'Antoine qui est William...

Menu unique : assiette de crudités vinaigrette, suprême de volaille val-lée d'auge (crème et champignons) purée de pommes de terre, tarte bourdaloue (poires et amandes).

Boissons : kir, 1/4 vin, eaux, café inclus.

Bulletin de participation (**sortie théâtre**) avec règlement, à l'ordre du Comité des Fêtes, à déposer à la Mairie ou auprès d'un membre du Comité des Fêtes avant le 22 mars 2025.

Mme ou Mr

Adresse :

Tél :

Nombre de **personne 90€** :

TOTAL DU REGLEMENT JOINT :

Fête du Village

La Fête du Village sera organisée, le **Samedi 21 Juin 2025**, au Stade André Dufour.

Un Apéritif est offert par la mairie et le Comité des Fêtes à 19h – Le repas champêtre à 20h

Et le feu d'artifice à 23h au Stade André Dufour à FRESQUIENNES.

Buvette à votre disposition.

Bulletin de participation (**Fête du Village**) avec règlement, à l'ordre du Comité des Fêtes, à déposer à la Mairie ou auprès d'un membre du Comité des Fêtes avant le 12 juin 2025

Mme ou Mr

Adresse :

Tél :

Nombre de **repas Adultes 20€** (hors boisson) :

Nombre de **repas Enfants (moins de 12 ans) 10€** :

TOTAL DU REGLEMENT JOINT :

LENOIRBOIS

**FABRICANT DE STRUCTURE BOIS – CHARPENTE
OSSATURE BOIS – VENTE DE BOIS AU DÉTAIL**

76570 GOUPILLIÈRES | T. 02 35 91 05 59 | LENOIRBOIS.FR

Fleurs Lelouard
Corinne Leroy

48, rue Delalandre - 76570 PAVILLY
Tél : 02 35 91 25 16 Paiement à distance CB

Comité des Fêtes

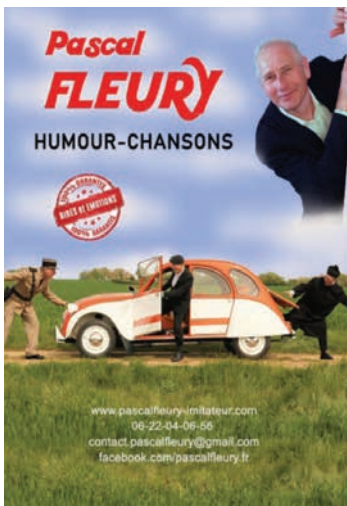
Soirée Cabaret

Le **samedi 04 Octobre 2025**, Pascal Fleury, humoriste, chanteur et imitateur nous offre à travers ses personnages, hauts en couleur, un regard à la fois tendre et plein de dérision sur la société d'aujourd'hui. Rires avant tout en quelques lignes : le plus célèbre gendarme de St Tropez, le grand séducteur Jean-Paul Belmondo, les confidences d'un curé de campagne interprété par Fernandel, l'incontournable Bourvil Chansons, jeux de mot, gags, quiproquos s'enchaînent sans relâche dans ce spectacle provoquant bonne humeur et cascades de rire. Il nous transporte dans son drôle de quotidien : un circuit touristique à Paris avec Bourvil, un voyage au Vatican en compagnie de Don Camillo, un détour au super marché avec Régis Lasपालès ou à la Gendarmerie du coin avec Michel Galabru, remonté comme jamais.

Artiste aux multiples facettes, Pascal Fleury chante aussi et fait chanter son public avec les plus grands de la chanson française de ces 50 dernières années : Georges Brassens, Charles Trenet, Jacques Brel, Gilbert Bécaud, Claude Nougaro, Jean Ferrat, Michel Sardou, Johnny Hallyday, ainsi que sur ses créations personnelles.

Un pur moment de comédie à partager en famille ou entre amis.

Nous nous retrouverons autour d'un délicieux repas, **dans la salle polyvalente de Fresquiennes, le samedi 04 Octobre 2025 à 20h00. Entrée par adulte : 35 euros et enfant jusqu'à 12 ans : 17 euros.**



Bulletin de participation (Soirée Cabaret) avec règlement, à l'ordre du Comité des Fêtes, à déposer à la Mairie ou auprès d'un membre du Comité des Fêtes avant le 24 septembre 2025

Nom : Prénom :

Téléphone :

Nombres d'adultes : 35 euros X par soit

Nombres d'enfants (jusqu'à 12 ans) : 17 euros X par soit

TOTAL

Assiette Anglaise pour les enfants (jusqu'à 12 ans)

Repas : Apéritif - Entrée - Plat chaud - Fromage - Dessert - Café
Un apéritif offert par le comité des fêtes

Règlement par chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes à joindre lors de l'inscription

Club du Grand Air



En 2024, le Club du Grand Air vous avait annoncé quelques nouveautés qui ont été réalisées avec succès.

En effet, la première opération « Nettoyons la nature » a eu lieu le samedi 21 septembre 2024 en présence d'une quarantaine de personnes. Merci aux parents et enfants présents pour cette opération citoyenne. Nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine. Le rendez-vous est déjà fixé au samedi 27 septembre 2025.



Autre évènement très attendu par les randonneurs, la marche nocturne qui fait découvrir les chemins de randonnée de Fresquiennes. Le principe est simple, une randonnée d'environ 14 kms réalisée en 3 étapes entrecoupée d'une pause apéritif, d'un repas chaud et d'un dessert confectionné par notre boulangerie La P'tite Marie. Et tout cela dans la bonne humeur. En 2025, celle-ci aura lieu le samedi 20 septembre. Alors, bloquez cette date !

Afin de soutenir une cause qui nous tient à cœur, le Club du Grand Air a proposé pour la première année, une randonnée Octobre Rose. Plus d'une trentaine de personnes étaient présentes et nous avons pu faire un don de 310 euros à la Ligue contre le Cancer du sein. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 19 octobre 2025 pour une nouvelle édition Octobre Rose.



Et bien sûr, nous continuerons de proposer 2 randonnées par mois afin de découvrir notre belle région dont 2 se dérouleront l'après-midi.



Le traditionnel week-end à la découverte d'un site exceptionnel qui aura lieu en juin, nous amènera dans la baie du Mont Saint Michel, site normand magnifique quoiqu'en disent les bretons.

**Le Club du Grand Air
vous souhaite
une belle année 2025.**



Si vous voulez randonner avec nous et participer aux différents évènements, n'hésitez pas à contacter notre présidente Lucie Lebourg au 06 89 09 09 87. Nous serons ravis de vous compter parmi nous.

Centre de Loisirs

**Un petit bilan de l'année 2024...
Une année bien remplie se termine...**



498 enfants ont franchis les portes du centre durant ces quatre sessions !!!

Une fréquentation qui fait plaisir et qui donne envie d'en faire encore plus.



Nous avons eu le plaisir de retrouver nos fidèles habitués qui sont présents à chaque nouvelle session mais nous avons également accueilli beaucoup de petits nouveaux pour notre plus grande satisfaction.

2024 a commencé par la **session de février...** 99 petits monstres sont venus passer leurs vacances à nos côtés.



Nos aventures ont continué pour la **session d'avril** avec 88 enfants.

Puis c'est parti pour la **session d'été...**



En quatre semaines, 194 enfants ont franchis les portes du centre...

Pour le centre, 2024 s'est terminée par la session de la **Toussaint**.



Nous avons accueilli 116 petits monstres pour ces vacances...

C'est énorme et en même temps c'est génial !!!

Nos fidèles habitués ont pu se faire plein de nouveaux copains, et nous sommes heureux de faire la



connaissance de nouveaux enfants à chaque session.

Ces vacances ont eu un programme bien rempli :

Des activités manuelles sur le thème de l'automne & Halloween ...

Des squelettes, des arbres, des chaudrons magiques...

Un atelier pâtisserie, des jeux collectifs...

Une randonnée sur les chemins du village, un escape game

Mais aussi les structures gonflables qui ont toujours autant de succès

La session s'est terminée par notre traditionnelle journée d'halloween...

Un défilé de sorcières, vampires, diables, monstres, pirates...



Associations / Loisirs



remercie :

Florian, Manon B, Chloé L, Dany, Brenda, Lucie C, Jade, Lucas, Salomé, Anais, Camille, Elouan, Hélène, Louna, Eliot, Nathan, Lucie L, Mahé, Tasnim, Nawel, Maureen, Nawel, & Ryana... Chacun apporte un petit grain de folie...

Une touche de couleur qui donne un joli tableau d'animation.

Merci tout particulier à Florian, qui pendant toutes ces sessions a été aussi bon animateur que directeur adjoint... Un soutien au quotidien qui est très important

Sans oublier Maxime qui n'est jamais très loin et qui est venu nous faire des petits coucous & Charlène qui est toujours présente pour nous aider.

Aux bénévoles qui nous aident pour les sorties ou qui nous ont offert des bonbons lors de notre journée d'Halloween.

Aux employés municipaux: Annette, Paméla & Vanessa pour la cantine. Un grand merci à John accompagné d'Alexandre, toujours prêts à nous aider. Aussi bien dans le transport du matériel pour le camp que pour

a traversé les rues du village en quête de bonbons & friandises

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont ouvert leurs portes aux enfants ainsi que ceux qui sont venus au centre goûter les petits monstres

Hé voilà... c'est ainsi que se termine la dernière session de l'année 2024...

Mais n'ayez crainte, de nouvelles aventures sont prévues pour 2025 !!!!

Rendez-vous aux vacances de février



avez accordée et pour nous avoir permis de proposer cette session à vos enfants.

Mais surtout et avant tout un très très grand MERCI à tous les **p'tits & grands monstres** pour leurs sourires, leur sincérité, leur joie de vivre...

... c'est pour eux et grâce à eux que nous sommes motivés à nous surpasser !

Et merci à **Marie & Carlos** de La P'tite Marie pour leur gentillesse.

Un bilan positif pour cette année étrange qui se termine ...

2025 commence et nous espérons qu'elle sera encore meilleure que l'année précédente

Je vous souhaite une très bonne et heureuse année !!!!



Merci à tous les petits monstres pour leur gentillesse, leur joie de vivre, leurs sourires & tous les petits moments de bonheur partagés.

Merci à Vanessa pour son aide, son soutien et tous les moments passés ensemble.

Tout cela est possible grâce à une bonne équipe d'animation que je

les besoins de tous les jours.

Merci au Club des Loisirs pour son aide.

Ainsi qu'à **Mr le Maire & son équipe municipale** pour la confiance qu'ils nous accordent tout au long de l'année.

Un grand Merci à **vous, parents,** pour la confiance que vous nous



Associations / Loisirs



Je vous souhaite pour 2025 une année pleine de petits et grands bonheurs.

Et surtout de prendre soin de vous !

En 2025, il y aura beaucoup d'espoirs...

Des éclats de rires, pour chasser la tristesse & la morosité,

De l'audace, pour oser inventer & créer autrement,

De la confiance, pour faire disparaître les doutes & s'épanouir pleinement,

Des gourmandises, pour croquer et déguster la vie,

Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,

De la générosité, pour se nourrir du plaisir de partager,

Des arcs en ciel, pour colorer les

idées noires,

Des rayons d'espoir, pour illuminer nos idées & notre humeur,

Du courage, pour continuer à avancer !

... Mais aussi des jeux, rires, chants, activités et sorties pour avoir de merveilleux souvenirs en fin d'année!!!

Pleins de gros bisous aux petits monstres et à leurs familles...

A très vite pour de nouvelles aventures!!!!

Pour plus d'informations...

... ou tout simplement pour suivre toutes nos aventures, nous vous donnons rendez-vous sur notre site Facebook.

Vous y retrouverez le résumé de nos vacances, nos photos...

... ainsi que toutes les dates d'inscriptions !



Voici les dates des prochaines sessions du Centre de Loisirs de Fresquiennes.

Notez les bien... et venez nombreux !!!

Vacances d'hiver :

du lundi 10 au 21 février 2025

Vacances de printemps :

du lundi 7 au 18 avril 2025

Vacances d'été :

du lundi 7 juillet

au vendredi 1^{er} août 2025

Vacances de la Toussaint :

du lundi 20 au jeudi 31 octobre 2025

Une nouvelle année commence, une nouvelle équipe d'animation va donc se constituer.

Si vous êtes intéressé ou vous connaissez des personnes intéressées à travailler au centre pendant les vacances, n'hésitez pas à envoyer votre candidature à

clsh.fresquiennes@gmail.com

*** Une bonne session commence par la constitution d'une bonne équipe d'animation ***

Liens utiles :

Tél : 06.50.41.23.70



[clsh fresquiennes](https://www.facebook.com/clsh.fresquiennes)

Mail : clsh.fresquiennes@gmail.com

Micro crèche
Les LouLous & Co

02.32.80.33.42
06.42.31.66.55

mc-lesloulous@orange.fr

130 Chemin du Plix 76570 Fresquiennes

Micro crèche
Les LouLous

02.35.61.60.59
06.42.31.66.55

mc-lesloulous@orange.fr

140 Chemin du Plix 76570 Fresquiennes



Associations / Loisirs

Club des Loisirs

*** Bonne & heureuse année 2025 ***

Naturellement, nous vous souhaitons une très bonne & heureuse année 2025 avec une santé de fer.

Mais cette fois-ci, nous désirons plus particulièrement vous souhaiter de croiser beaucoup de personnes gentilles & bienveillantes.

Au travail, dans la rue, dans les transports en commun, chez les commerçants...

... N'oubliez pas, la gentillesse & la bienveillance, c'est contagieux.

Avec ceci, et pour cette nouvelle année 2023,

Nous vous souhaitons d'oser.

Oser réaliser vos rêves.

Oser concrétiser vos projets.

Oser profiter de votre bonheur.

Oser apprécier l'amour qu'on vous donne.

Oser avoir tout le succès que vous méritez.

Tout cela est en vous, il ne vous reste plus qu'à oser

Restez-les mêmes ! Des êtres merveilleux.

Mais que s'est-il passé depuis la rentrée ???

En septembre,

Les **activités** ont repris...

Musique (piano & batterie), danse de salon & cirque.



La **garderie** et l'**accueil du mercredi** ont ré-ouvert leurs portes. Nous avons retrouvé nos fidèles petits monstres mais pleins de petits nouveaux nous ont rejoint et nous en sommes ravis !!!

Mais depuis la rentrée, nous avons NOTRE Garderie ! Après 2 ans à vagabonder d'une salle à l'autre, ça y est... Les travaux sont enfin terminés et nous avons pu retrouver des conditions d'accueil agréables et adaptées aux enfants. Les petits monstres ont des coins jeux, des tables & chaises à leur taille pour dessiner, goûter, jouer... un coin repos. Bref... un nouveau bâtiment pour créer de jolis souvenirs.

Un mercredi a été dédié à créer un lien intergénérationnel, le temps d'un après-midi, les enfants du mercredi et les papis & mamies de Fresquiennes se sont retrouvés pour une petite randonnée dans le village, la visite du clocher de l'Eglise & le partage d'un goûter.

Décembre...

Cette année, qui dit nouvelle garderie dit que nous avons pu ressortir nos décorations de Noël... Un joli paysage avec neige, traineau, maison illuminées, paillettes...

Et le retour de la boîte aux lettres magiques du Père Noël, les enfants pouvaient y déposer leur lettre, une réponse du Père Noël en personne

personnalisée était garantie !

*** Noël agite une baguette magique sur ce monde et voici, Tout est plus doux et plus beau. ***

A la garderie, il y a eu une soirée très spéciale... C'était notre soirée de Noël !!!

Cette année, Robin (professeur de cirque de l'association) accompagné par Ben, a offert aux petits monstres de la garderie un très joli spectacle de Noël... Une fois l'étoile du Père Noël retrouvée, les enfants sont repartis avec pour souvenir un gobelet de Noël rempli de gourmandises.

Noël était en approche...



Associations / Loisirs



Les samedi 7 & dimanche 8 décembre 2024 a eu lieu notre dixième **marché de Noël...**

Nous avons été très heureux de pouvoir l'organiser, c'est un bonheur de pouvoir se retrouver dans cette ambiance conviviale de magie de Noël.

Nous étions ravis de la diversité de nos exposants

que nous espérons retrouver l'année prochaine !

Ils nous ont proposé un large choix d'idées de cadeaux pour tous les goûts... Le marché de Noël ne pourrait pas être aussi beau sans exposants qui mettent du cœur dans leurs créations artistiques ou culinaires...

Cette année, la tempête s'est invitée...

Samedi, les visiteurs se sont fait

rare.

Dimanche, nous étions heureux de voir arriver un plus grand nombre de visiteurs... et ça a fait du bien de voir les allées se remplir

Merci à toutes les personnes qui sont venues découvrir notre Marché malgré cette météo qui donnait envie de rester au chaud à la maison.

Nous tenions à remercier nos boulangers La P'tite Marie,

Nous avons pu travailler ensemble pendant le week-end et leurs services ont été bien appréciés !

Nos Food-Truck ont régalés exposants & visiteurs : Alex Pizza , Dlyfoodcreole, Chez Mayala-Traiteur .

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait connaître notre marché de Noël.



Nous remercions vivement les personnes qui nous ont aidé pour l'installation (Julie, Sebastien, Florian & Agnès) et le rangement (Julie, Sébastien, Chloé & Sacha accompagnés de leurs parents)... ainsi que celles qui ont fait de délicieux gâteaux pour garnir notre buvette... Sans tout cet élan, ce week-end n'aurait pas été le même.

Merci également aux agents communaux, John & Alexandre, qui nous aident dans l'ombre notamment pour l'apport de matériel dans la salle

Mais aussi pour toutes ces belles décorations lumineuses qu'ils ont installées pour notre évènement et qui ont été fortement appréciées et félicitées

Mais aussi pour leur visite qui fait plaisir!

Merci au Comité des fêtes de Fresquiennes pour le prêt des tables & des grilles.



Associations / Loisirs

L'année s'est terminée par la journée du pull moche de Noël... un peu de fun avant Noël !

Le but de cette journée mondiale du pull de Noël est simple : s'amuser ! Hé voilà... c'est ainsi que nous finissons cette année 2024...

... en espérant faire encore mieux en 2025.



Nos prochains rendez-vous :

Mardi 4 février 2025 :
Spectacle des activités

Dimanche 16 mars 2025 :
Foire à tout
spéciale enfant & puériculture

Mardi 24 juin 2025 :
Spectacle des activités

**Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à nous suivre
sur notre page :**



« club des Loisirs »

Tel : 06.62.77.11.90



"La Capoeira c'est la nature"

Mestre João Grande



Cela fait bientôt 20 ans que le groupe de Capoeira Oxossi France est présent en Normandie.

Il propose la découverte et l'apprentissage d'activités liées à la culture brésilienne, et principalement : **la Capoeira**.

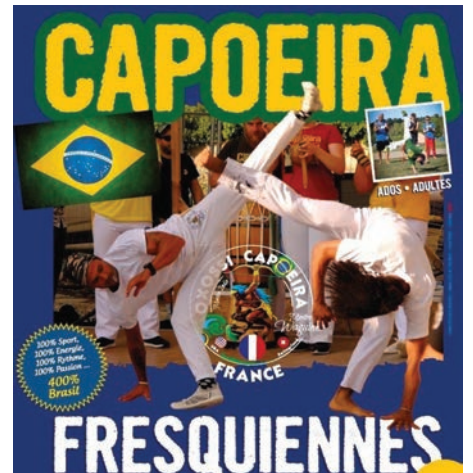
Assimilée comme une « danse de combat », il s'agit d'un art martial à part entière chargé d'histoire et de valeurs, qui cumule : sport de combat, acrobaties, fitness, maîtrise et entretien du corps, musique, chants

et apprentissage d'une langue.

Cette pratique, très complète et pleine d'énergie, apporte un développement physique complet et un bien-être mental dans un esprit familial et sans complexe, sur des rythmes transcendants et colorés.

Notre Groupe propose 2 grands événements par année sportive :

- L'événement « Mulher na Roda » qui a eu lieu les 16 et 17 Novembre 2024 à Pacy sur Eure (27). Cet événement met en avant les femmes dans la capoeira avec des cours ouverts à tous mais donnés seulement par des femmes de renom dans le monde de la capoeira.
- Notre « Batizado » durant lequel de nombreux invités prestigieux venus du monde entier (Brésil, Italie, etc) viennent partager leur savoir faire lors de cours et participer à une grande cérémonie pour les passages de cordes (=grades). Il aura lieu les 24 et 25 mai 2025 à Bonnières sur Seine (78).



Des cours d'essais gratuits sont proposés afin de découvrir cette activité très bénéfique et addictive.

Fresquiennes : Cours Ados/Adultes avec Monitora Campeã (Manon)

Salle Polyvalente

Jeudis de 19h30 à 21h

En partenariat avec l'association R.E.D 76

BONNE ANNÉE !

Oui, c'est une bonne année pour "essayer" et adopter, si vous ne l'avez pas encore fait, le Festival du Conte de Fresquiennes & Caux !

Pendant la dizaine de jours que dure le Festival, la Puce à l'Oreille vous propose de venir écouter des paroles diverses, pour tous les âges et qui reflètent la diversité des univers des artistes invités.

Les plus grands noms que compte (!) le monde des Arts du Récit et de la Parole en France sont venus fouler les "planches" de la Salle de Fresquiennes.

Henri Gougoud, Catherine Zarcate, Pépito Matéo, Praline Gay-Para, Michel Hindenoch, Mimi Barthélémy...

Ce sera à nouveau le cas à l'automne prochain, alors nous vous y attendons !



Alberto Garcia Sanchez
à Fresquiennes le 12 octobre 2024



Toute l'équipe de la Puce à l'Oreille vous souhaite une excellente année 2025 et espère vous voir nombreux en octobre pour le

36^{ème} Festival du Conte de Fresquiennes & Caux

Du vendredi 4 au dimanche 12 octobre 2025 à Pavilly, Barentin, Fontaine le bourg, Canteleu, Clères, Le Trait, Rouen et... Fresquiennes !

L'APE
Association des parents
d'élèves de
FRESQUIENNES

Bonne Année
2025

**L'APE vous souhaite une
très bonne année 2025 !**



Voici les dates à retenir pour cette année !

Nous avons prévu notre traditionnel LOTO le dimanche 30 mars 2025.

La BOUM des CM aura lieu le vendredi 13 juin 2025.

Et tous à vos agendas, pour noter notre grand rendez-vous de l'année :



Le samedi 14 juin 2025 aura lieu :

**Le spectacle de fin d'année de nos enfants
et un moment convivial autour d'un repas !**

suivi par :



LA KERMESSÉ de l'école des marronniers : Spécial « TOUR DU MONDE »

Grâce à nos actions menées en 2024 et pour cette nouvelle année 2025, nous donnons la somme de 2025,00 € à notre école.

Cette somme permettra d'aider aux financements des projets éducatifs de nos enfants.

Pour nous suivre dans cette aventure associative, abonnez-vous à notre page Facebook "APE Fresquiennes école des marronniers".

Vous pouvez nous joindre par mail : apefresquiennes@gmail.com

Nous vous attendons nombreux à nos événements !!!



A BIENTÔT !
L'APE DE FRESQUIENNES

R.E.D. 76 - Une nouvelle saison pour la 7^{ème} année, une

C'est toujours un vrai plaisir de venir à votre rencontre au travers de l'Echo de Fresquiennes.

Et c'est par ce biais que toute l'équipe du R.E.D. 76 vous souhaite une belle année 2025 !!!!

Une année riche de sport, de convivialité, de partage et de valeurs partagées mais avant tout la SANTÉ !

Petite rétrospective depuis la rentrée 2024....

- Cardio Boxing le mardi à partir de 15ans de 18h00-19h00 à Montville
- Pas d'augmentation de la cotisation annuelle
- Réductions familiales de 10% accordées pour 2 enfants ou parent-enfants
- Inscription par HelloAsso
- 20 octobre : Stage Octobre Rose sur la Commune de Montville avec 36 participants(es), 2h où débutants(es) et confirmés(es) se sont prêtés au joie de la Self-défense, coachés par nos instructeurs Gaëlle et Eric au profit de l'association AIMES, **pour laquelle nous avons récolté la somme de 200€**. Celle-ci aide les femmes atteintes d'un cancer du sein à améliorer leurs confort et les dépistages.
- 07 et 08 décembre : Stage RED TRAINING / LETHWEI animé par Christian WILMOUTH avec une trentaine de participants.
- Notre aide-instructrice, Clara a offert des chocolats de Noël à chaque enfants pour les féliciter et leurs souhaiter de très belles fêtes.

Et vous me direz : "Quoi de neuf pour 2025 ?"

Stages LETHWEI, 100% femmes et bien d'autres...

- **Ouverture d'un créneau Coaching ou 100% femmes à Fresquiennes**, le mercredi de 18h30 à 19h30 en remplacement du cours enfants car malheureusement, peu d'inscrits cette année.
- Des cours spécifiques tout au long de l'année : CONTROL WEAR (utilisation du textile), Lethwei (**Lethwei Addiction**), gestion des menaces et attaques à l'arme blanche...
- **Des soirées à thèmes sont à venir.**
- Et encore des surprises ...



Quelques chiffres :

- 3 formateurs : Eric (Section Adultes et Enfants/Ados), Gaëlle (Section Cardio Boxing), Clara (Section Enfants/Ados)
- 46 licenciés
- 3 créneaux hebdomadaires sur Fresquiennes : Lundi de 20h à 21h30 (RED Training) – Mercredi de 18h30 à 19h30 (Coaching ou 100% femmes) et de 20h à 21h30 (LETHWEI)
- 1 créneau hebdomadaire sur Montville (Enfant/Ados le Vendredi de 17h55 à 18h55)
- 1 créneau hebdomadaire sur Montville (Cardio Boxing le Mardi de 18h à 19h)
- Des sessions de formations pour nos instructeurs. Un moment incontournable pour rester au courant des nouveaux outils de défense actuels. Car notre méthodologie évolue, c'est là tout le sens du R.E.D Training



nouvelle année pour se réinventer !

D'ailleurs, notre méthodologie RED Training, vous vous en souvenez ? **Une méthodologie adaptée à différents contextes étudiée pour gérer des conflits et des confrontations directes.**

La méthode s'articule autour du **concept d'entraînement SIA : Simulation, Inconfort, Adaptation.**

Cette méthodologie d'apprentissage, nous la mettons en application en respectant la charte morale de l'enseignement R.E.D. Training :

- Toujours traiter avec RESPECT nos élèves et partenaires,
- Toujours combattre avec COURAGE quel que soit les difficultés rencontrées,
- Faire preuve d'HUMILITÉ dans la réussite,
- Toujours chercher la REMISE EN QUESTION pour progresser dans ma pratique et mon enseignement,
- Garantir à tous nos élèves la crédibilité technique, la qualité pédagogique et la sécurité dans la pratique,
- Être fidèle à la devise "Entre être ou paraître, nous avons choisi,

Et comme toujours : Notre force, nous la puisons dans l'implication et la motivation de nos adhérents. Ils donnent l'essence à notre volonté d'être toujours au plus proche de leur réalité.

Sportivement, Eric AUGelet
Président du R.E.D. 76



Suivez-nous aussi sur Facebook <https://www.facebook.com/r.e.d.76.399469>
ou sur Instagram <https://www.instagram.com/r.e.d76training?igsh=MTJ4ZGcwNzBsM3JqOA==>
pour connaître l'actualité ou laissez-nous un message à kmfselfdefense76@gmail.com

Armelle Delamare
PHOTOGRAPHIE

10 rue Jean Maillard
76570 Pavilly

02.32.87.33.12
06.78.83.19.83

studio@armelledelamare.fr
www.armelledelamare.fr

Mariage Portraits Traitements et développements de photos

NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS de LIEGE
La chaîne du Liege

VALORISE les BOUCHONS USAGÉS en GRANULAT
destiné à l'isolation de combles perdus
Cette opération finance des loisirs pour des personnes en situation de handicap à mobilité réduite, des résidences les Charmilles et Chantecler

Bouchons recyclables : vin, champagne, cidre, bière, divers bouchons de fermeture de pots ...

OU DEPOSER VOS BOUCHONS ?
Liste disponible sur demande : lachaineduliege@gmail.com
ou sur Facebook : [lachaineduliege](https://www.facebook.com/lachaineduliege)
ASSOCIATION la CHAÎNE du LIEGE - 2, rue des haras - 76 890 TOTES
N° W76 100 33 53

Anciens combattants

Anciens Combattants de Fresquiennes

Fresquiennes, janvier 2025, VILAIN Jean-Pierre, Président des Anciens Combattants de Fresquiennes et ses Adjoints vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour cette Année 2025.

La journée du 11 Novembre s'est déroulée dans une bonne ambiance avec un bon repas servi au restaurant de la Croix d'Or. Les enfants de l'Ecole étaient présents à la Cérémonie pour notre grand plaisir.



Le Jeudi 5 Décembre, nous nous sommes réunis en mémoire des victimes de la Guerre d'Algérie.



Mes Amis, nos prochains rendez-vous pour cette nouvelle année :

Le Jeudi 8 Mai

Le Mardi 11 Novembre

Le Vendredi 5 Décembre

Amitiés,

Le Président des Anciens Combattants,
Jean-Pierre VILAIN

Pour tout renseignement concernant l'Association des Anciens Combattants, vous pouvez contacter :

Monsieur Jean-Pierre VILAIN au 02 35 32 53 87
110 route du Houlme - 76570 FRESQUIENNES

Monsieur Michel ALEXANDRE 02 35 32 53 48
341 chemin du Château - 76570 FRESQUIENNES

Couverture – Zinguerie

Claude MARECHAL

172 Rue du Centre - 76570 FRESQUIENNES

Tél. 02.35.34.11.47

Mob. 06.75.38.89.64

SARL PEGOT

Terrassement
Démolition
Assainissement
Enrobé
Maçonnerie
Aménagement Paysager
Location de benne
Location d'engin avec chauffeur
Livraison de Matériaux



Pierre : 06.40.50.08.11

Club des anciens

Au nom du Club des Anciens, je vous souhaite une très belle Année 2025. Que les douze mois de l'année soient synonymes de joie, de rire et surtout de bonne santé.

Après les six premiers mois de l'année bien remplis pour notre Club et après les vacances, nous nous sommes retrouvés avec grand plaisir le mardi 3 septembre pour notre sortie dans le Calvados avec au programme : visite d'un élevage de chèvres de mohair où la propriétaire nous a expliqué les étapes de transformation et où la confection est faite sur place et proposée dans un magasin avec de très beaux articles.



Un très bon déjeuner nous attendait au restaurant le Lion d'Or à Bayeux. L'après-midi un peu gâché par la pluie ! Normal, nous visitons une fabrique de parapluies. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons assisté à l'assemblage de cet objet si utile dans notre région ! Nous nous sommes quittées vers 20h, contents de cette journée.

Le jeudi 19 décembre, un moment toujours attendu : notre repas de fin d'année sous la présidence de Monsieur le Maire Nicolas Octau, ses Adjointes et Conseillers. Madame Agnès Largillet, Monsieur Guillaume Coutey, Conseillers Départementaux, et Monsieur Gérard Leseul, Député, nous ont rendu une petite visite.



C'est avec grand plaisir que j'ai accueilli nos deux doyens : Madame Brard Odile, 92 ans et Monsieur Routier Michel, 86 ans. Après avoir reçu fleurs et cadeaux, ils ont été fortement applaudis. Bien sûr, un échange de petits cadeaux et de friandises a eu lieu avec les petits de la Garderie. Merci aux enfants et à Gwenaëlle.

Cette journée s'est déroulée dans une superbe ambiance avec un très bon repas servi par une formidable équipe que je remercie vivement, ainsi que notre DJ qui nous a fait danser non pas jusqu'au bout de la nuit mais jusqu'au bout de la soirée !...

Merci à Monsieur le Maire et à son Conseil Municipal pour la subvention allouée en 2024.



Merci à tous pour votre générosité lors de notre loterie ainsi qu'à nos généreux donateurs.

Merci à tous nos adhérents de rester fidèles à notre Association : nous avons besoin de vous.

Et encore Bonne Année.



Pour tout renseignement concernant l'Association du Club des Anciens, vous pouvez contacter :

Madame Jacqueline ALEXANDRE
06 12 35 31 67

Madame Dominique LEFRANÇOIS
02 35 32 53 83



HORAIRES D'OUVERTURE
LUNDI 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30
MARDI, MERCREDI, JEUDI
8h30 - 12h / 13h30 - 18h
VENDREDI 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
SAMEDI 9h - 12h

FENÊTRES - VOIETS
PORTAILS - PORTES DE GARAGE
STORES - MIROITERIE - DÉPANNAGE
REPLACEMENT DE CASSE

ESPACE SHOWROOM

100, Rue des lièvres
76190 SAINTE-MARIE DES CHAMPS
02 35 95 09 32 - contact@mfc76.fr
www.miroiterie-fermetures-76.fr



Flo rénov

Entreprise individuelle
d'aménagements et
d'ameublements intérieur

Tel : 06 47 95 24 92 Lecointre Florent
Mail : florenov@gmx.fr 76570 Fresquiennes

LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS EN 2025

La Communauté de Communes Inter Caux Vexin propose un service de collecte en porte à porte de vos déchets verts. Le prestataire COVED assure ce service de proximité d'avril à novembre 2025 selon le calendrier ci-dessous :



La collecte à Fresquiennes

Les déchets verts

Tonte de gazon ☐ Feuilles ☐ Plantes ☐ Fleurs ☐ Branchages ☐ Tailles de haies
 ☐ Les branches (maximum 10 cm de diamètre et 1,20 mètres de long) doivent être fixés en fagots avec un lien naturel (pas de ficelle en plastique)

Autorisés Vos déchets verts doivent être présentés la veille au soir du jour de collecte dans des sacs réutilisables «déchets verts» ou des bacs de collecte.

Refusés Déchets verts en vrac ☐ Troncs ☐ Souches d'arbre ☐ Déchets alimentaires
 ☐ Terre ☐ Branches dont le diamètre dépasse 10 cm et la longueur 1,20 mètres
 ☐ Objets en bois ☐ Cagettes ☐ Pots de fleurs

Avril		Mai		Juin		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre	
1 M		1 J		1 D		1 M		1 V		1 L		1 M		1 S	
2 M		2 V		2 L		2 M		2 S		2 M		2 J		2 D	
3 J		3 S		3 M		3 J		3 D		3 M		3 V		3 L	
4 V		4 D		4 M		4 V		4 L		4 J		4 S		4 M	
5 S		5 L		5 J		5 S		5 M		5 V		5 D		5 M	
6 D		6 M		6 V		6 D		6 M		6 S		6 L		6 J	
7 L		7 M		7 S		7 L		7 J		7 D		7 M		7 V	
8 M		8 J		8 D		8 M		8 V		8 L		8 M		8 S	
9 M		9 V		9 L		9 M		9 S		9 M		9 J		9 D	
10 J		10 S		10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L	
11 V		11 D		11 M		11 V		11 L		11 J		11 S		11 M	
12 S		12 L		12 J		12 S		12 M		12 V		12 D		12 M	
13 D		13 M		13 V		13 D		13 M		13 S		13 L		13 J	
14 L		14 M		14 S		14 L		14 J		14 D		14 M		14 V	
15 M		15 J		15 D		15 M		15 V		15 L		15 M		15 S	
16 M		16 V		16 L		16 M		16 S		16 M		16 J		16 D	
17 J		17 S		17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L	
18 V		18 D		18 M		18 V		18 L		18 J		18 S		18 M	
19 S		19 L		19 J		19 S		19 M		19 V		19 D		19 M	
20 D		20 M		20 V		20 D		20 M		20 S		20 L		20 J	
21 L		21 M		21 S		21 L		21 J		21 D		21 M		21 V	
22 M		22 J		22 D		22 M		22 V		22 L		22 M		22 S	
23 M		23 V		23 L		23 M		23 S		23 M		23 J		23 D	
24 J		24 S		24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L	
25 V		25 D		25 M		25 V		25 L		25 J		25 S		25 M	
26 S		26 L		26 J		26 S		26 M		26 V		26 D		26 M	
27 D		27 M		27 V		27 D		27 M		27 S		27 L		27 J	
28 L		28 M		28 S		28 L		28 J		28 D		28 M		28 V	
29 M		29 J		29 D		29 M		29 V		29 L		29 M		29 S	
30 M		30 V		30 L		30 M		30 S		30 M		30 J		30 D	
		31 S				31 J		31 D				31 V			



BRARD Assainissement

Vidange de fosses septiques • Bac à graisses
Curage de réseaux • Débouchage de canalisations

Brard Mickaël

06 16 73 23 20

133 IB rte du petit Melmont • 76480 Roumare

brard-assainissement@hotmail.com

CABINET
HYPNOSE ET SOPHROLOGIE



Découvrez votre nouveau cabinet près de chez vous dès le 1er mars 2025 !

J'y propose l'**hypnose Ericksonienne**, la **sophrologie**, et le **coaching en PNL** dans un espace dédié à votre **bien-être** et votre **épanouissement**.

Je vous attends avec plaisir pour vous accompagner dans votre transformation.

POURQUOI VENIR ?

- Renforcez votre **confiance** en vous
- Apprenez à gérer le **stress** et les **émotions**
- Libérez-vous des **addictions** et **phobies**
- Atteignez vos **objectifs**, comme la **perte de poids** ou la **reconversion professionnelle**

LIEU

41 Rue du Centre
76570
FRESQUIENNES

PRENDRE RDV

PAR TÉLÉPHONE

06 61 29 09 43

SITE

<https://www.hypnose-sophrologie-rouen.fr/hypnotherapeute/>

SUR GOOGLE

FABIENNE MOTIN YVARD



PHENIX

Bâtitisseurs
d'Âotefois



Patrimoine & Bâti ancien
Maçonnerie à la chaux - Torchis
Charpente traditionnelle - Taille de pierre
Aérogommage

batisseurs-aotefois.fr 07.68.48.84.02

Saint Denis le Thiboult - 76116

INFOS GENERALES

Adresse mail : mairiedefresquiennes@orange.fr

Site internet : mairiedefresquiennes.fr

Canton Notre Dame de Bondeville

Arrondissement : Rouen

Département de la Seine Maritime

Horaires d'ouverture au public du Secrétariat de la Mairie :

- Lundi & Vendredi De 9 h. à 11 h. 30
- Mardi & Jeudi De 15 h. à 18 h. 30

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GÉNÉRAL

Mairie	02.35.32.51.92
Ecole Fresquiennes	02.35.32.18.49
Poste	36.31
Gendarmerie Pavilly	02.35.91.20.19
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
Hôp. Charles Nicolle.....	02.32.88.89.90
Centre des Finances Publiques de Montville	02.35.33.71.62
Syndicat d'eau	02.35.32.18.89
Préfecture Rouen.....	02.32.76.55.00
CROIX Rouge Pavilly (aide à domicile)	02.32.94.08.89
Centre Médico-Social de Pavilly.....	02.32.94.99.77
Père Aimé-Rémi MPUTU AMBA	02.35.91.02.51

PERMANENCES

- **Nicolas OCTAU, Maire**
Mardi de 16 heures à 18 heures 30
- **Etienne LECLERC, Maire-Adjoint
aux Finances, à l'Urbanisme et aux Sports**
sur rendez-vous (téléphoner en mairie)
- **Bernadette VIVES, Maire-Adjoint
aux Affaires Scolaires, à l'Action Sociale et à la
Solidarité, à la Communication, à la Vie
Associative et aux Personnes âgées.**
sur rendez-vous (téléphoner en mairie)
- **Denis LEGRAND, Maire-Adjoint
aux travaux, à la Voirie et à l'Environnement**
sur rendez-vous (téléphoner en mairie)

Afin de vous aider à gérer au mieux la garde de vos enfants, nous vous rappelons qu'une liste des assistantes maternelles est à votre disposition en mairie.

Personnes vulnérables

La commune de Fresquiennes a réalisé son plan communal de sauvegarde :

En période de canicule, de grand froid, ou lors de catastrophes naturelles, les communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables. La Mairie tient un registre des personnes vulnérables afin de savoir auprès de qui intervenir. Si vous vous sentez isolés, ou en situation de fragilité, pensez à vous inscrire sur ce registre !

Afin de prévenir les risques (déshydratation, aggravation des pathologies, etc.) liés aux chaleurs et/ou froids extrêmes, il est essentiel de s'inscrire sur ce registre.

Cette inscription est volontaire et facultative et les données collectées (identité, âge, adresse, coordonnées téléphoniques, personne à prévenir en cas d'urgence, etc.) sont confidentielles.

À qui s'adresse ce registre ?

Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personne âgée ou personne handicapée par exemple, ou les personnes isolées.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait en contactant la mairie au 02 35 32 51 92

Vous recevrez un courrier postal de confirmation de votre inscription sur ce registre.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, CCAS, service de soins à domicile, etc.).